Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE L'ARMOR À L'ARGOAT

2021

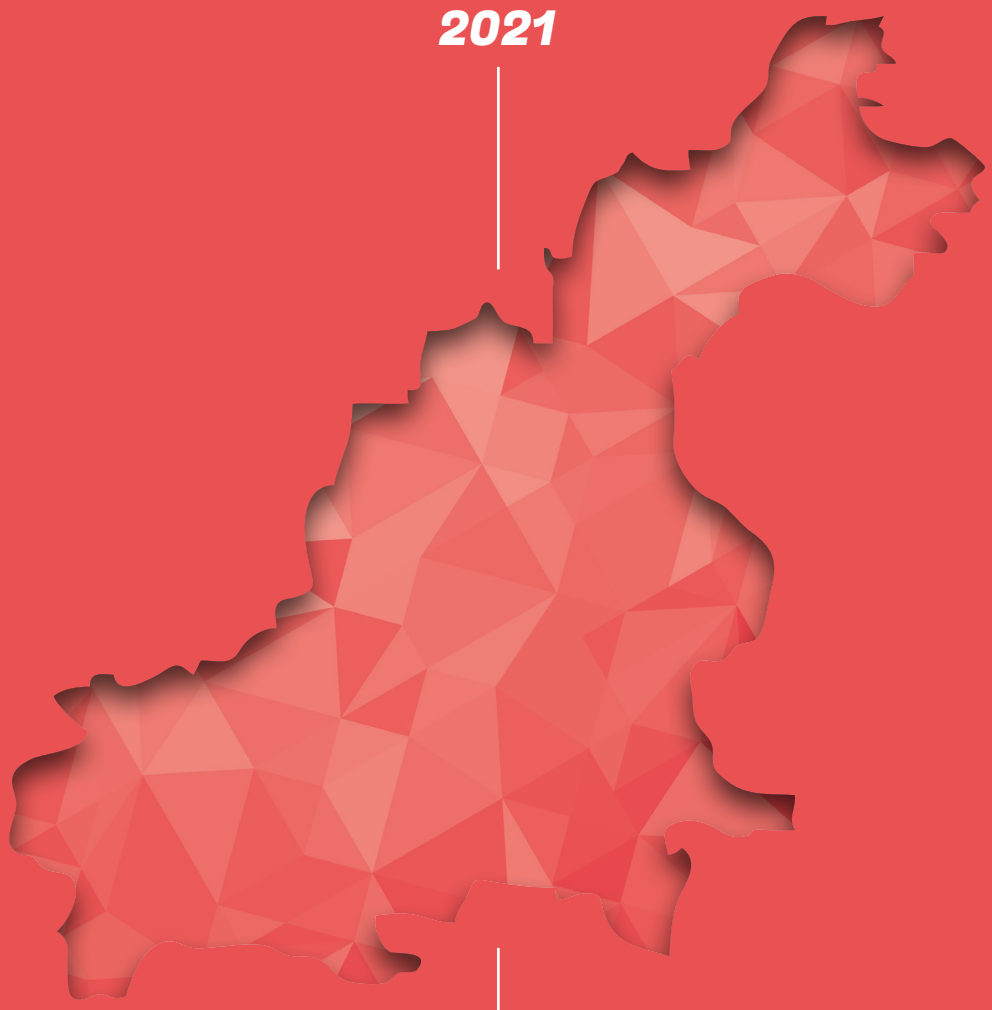

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Sommaire

04

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION : UN PEU D'HISTOIRE…

05

LA VIE DE L'AGGLOMÉRATION
+ La gouvernance
+ Les élus
+ Les compétences

08

HORIZON 2030
+ Le projet de territoire

Les orientations

10

ORIENTATION N°1 VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

17

ORIENTATION N°2 RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

24

ORIENTATION N°3 AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX

28

ORIENTATION N°4 OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

33

ORIENTATION N°5 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

38

L'AGGLOMÉRATION ET SES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

39

DES MOYENS ET DES RESSOURCES
+ Le mot du Directeur général des services
+ Forum des services
+ L'accueil des usagers sur le territoire
+ L'organigramme des services 2022
+ Les équipes
+ Une organisation apprenante et innovante
+ Une gestion financière satisfaisante malgré la crise Covid
+ Une agglomération, acteur économique de son territoire
+ Une agglomération proche de ses usagers

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité I 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux, Président de l'agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant, Directeur général des services

Rédactrice en chef
Coralie Belliard, Directrice de la communication, de la relation aux usagers et de la promotion du territoire

Rédaction
Céline Jouan, les équipes de l'agglomération

Crédits photos
Guingamp-Paimpol Agglomération, Pascal Le Coz, Bruno Torrubia, Emmanuel Berthier, L'Œil de Paco, Grégory Rohart, Théâtre du Totem, Freepik, Droits réservés

Création, conception
Le Studio I www.lestudio.bzh

Impression
Media Graphic

Tirage
1500 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC
Présenté au Conseil d'agglomération le 27/09/2022

Edito

VINCENT LE MEAUX

Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération

Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-kêrioù

Je vous adresse chaque année, avec plaisir, le rapport d'activités de notre agglomération. Il va nous permettre de prendre la mesure des nombreuses réalisations accomplies en 2021. Elles trouvent leur justification dans notre engagement, plein et entier, dans les nécessaires transitions et crises auxquelles nous faisons face chaque jour : économique et sociale, démographique, climatique, sanitaire et financière.

J'ai demandé à notre service public intercommunal de concentrer ses efforts pour bien accueillir les nouvelles entreprises comme les nouveaux habitants sur tout le territoire, justement pour assurer les services qui nous ferons bien vivre chacune des 57 communes.

Je le souligne souvent, nous assurerons complètement la transformation écologique de nos équipements sur l'ensemble de notre territoire : la station d'épuration de Pléhédel, l'usine d'eau potable d'Yvias, la réhabilitation de la vallée de Cadolan à Ploumagoar-Guingamp, le nouveau garage pour le service de collecte des déchets à Bourbriac ou encore le lancement du Plan Climat Énergie et du schéma de développement de la filière éolienne.

Je vous ai également proposé de poursuivre notre ambition d'excellence environnementale par la mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial, par la valorisation des circuits courts, par l'accueil du dispositif éco-défis et par la création de deux recycleries.

Nous avons ainsi poursuivi en 2021, le développement et l'aménagement de notre territoire dans le cadre de nos nombreuses compétences et selon les objectifs de notre projet de territoire.

Bonne lecture.

Pennad-stur

Bep bloaz eo gant plijadur e kasan danevell obererezh hon Zolpad-kêrioù deoc'h. Enni e c'hallfet gwelet pegen talvoudus eo an oberoù niverus a oa bet kaset da benn e 2021. Bezañ zo eus an oberoù-se abalamour ma rankomp reiñ bec'h a-nerzh-kalon evit talañ bemdez ouzh ar cheñchamantoù hag an diaezamantoù : war an dachenn ekonomikel ha sokial, war dachenn an demografiezh, an amzer, ar yec'hed hag an arc'hant.

Goulennet em eus gant hon servij publik etrekumunel ober ar muiañ ma c'hall evit degemer, evel zo dleet, ar stalioù nevez hag an dud nevez e pep lec'h er gumuniezh, abalamour da ginnig ar servijoù a ray d'ar vuhez bezañ brav en hon 57 kumun.

Degas a ran da soñj eus kement-mañ alies : ober a refomp penn-da-benn war-dro cheñchamant ekologel hon aveadurioù e pep lec'h e Gwengamp-Pempoull : ar purlec'h e Plehedel, al labouradeg-produiñ dour mat da evañ en Eviaz, adkempenn saonenn Kadolan e Plouvagor-Gwengamp, ar c'harrdi nevez evit ar servij dastum al lastez e Boulvriag ha reiñ lañs d'ar Steuñv Hin Energiezh ha d'ar brastres evit diorren filierenn ar rodoù-avel.

Kinniget em eus deoc'h ivez lañsañ ur Programm Boued Tiriadel, sikour ar rouedadoù nes, degemer ar stignad Éco-défis ha krouiñ div stal adaozañ, abalamour da zelc'hen da vont warzu ar wellentez e-keñver an endro.

Evel-se hon doa dalc'het e 2021 da reiñ lañs d'hon c'humuniezh, da gempenn anezhi war an tachennoù a bep seurt a zo fiziet ennomp ha hervez palioù hon raktres tiriad.

Mechañs ho po plijadur o lenn an danevell-mañ.

Guingamp-Paimpol Agglomération : un peu d'histoire…

Histoire de l'intercommunalité

Initiée à la fin du 19e siècle au travers de syndicats intercommunaux, l'intercommunalité s'est accélérée depuis le début des années 1990. La loi du 6 février 1992 crée les communautés de communes et les communautés de villes et les dote de compétences obligatoires et d'une fiscalité propre. La coopération locale conçue par ce texte est fondée sur la notion de projet de développement organisé au sein d'un espace de solidarité (bassin de vie et d'emplois).

La loi du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement », apporte un second élan au processus de regroupement des communes autour d'un projet commun de développement et qui redéfinit les groupements à fiscalité propre en trois types de structures :

- les communautés de communes,
- les communautés d'agglomération (regroupant des communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants),
- les communautés urbaines (regroupant des communes formant un ensemble de plus de 500 000 habitants).

Entre 2010 et 2016, différentes réformes et lois visant une rationalisation et une recomposition de l'organisation territoriale ont été mises en place et ont permis d'aboutir en 2017 à une couverture du territoire par l'intercommunalité, en renforçant les compétences stratégiques de ces dernières.

Guingamp-Paimpol Agglomération : de la création à la nouvelle mandature

Guingamp-Paimpol Agglomération est née le 1er janvier 2017, de la fusion de sept communautés de communes. L'agglomération compte aujourd'hui 57 communes et 75 850 habitants. Elle est en charge de 24 compétences.

Chaque jour, la communauté d'agglomération de Guingamp-Paimpol décline son projet de territoire « Horizon 2030 » en de multiples actions concrètes, avec comme objectifs l'amélioration du cadre de vie, l'éducation des enfants, le développement économique ou encore l'attractivité touristique.

Les trois premières années de l'agglomération ont concrétisé la nouvelle structuration de la collectivité et du territoire : organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, nouvelle identité visuelle, harmonisation échelonnée de la fiscalité et surtout mise en place d'un projet politique à l'horizon 2030.

En juin 2020, les élections municipales se sont tenues dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire, puis les élections intercommunales. À Guingamp-Paimpol Agglomération, ces élections ont été l'occasion de confirmer la Présidence de l'agglomération, une nouvelle assemblée communautaire a été installée. Depuis deux ans, l'agglomération poursuit sa stratégie de consolidation et ses missions en s'adaptant au contexte sanitaire lié à la Covid-19 avec la volonté de s'ancrer dans le quotidien des habitants, en complémentarité des missions de ses 57 communes.

Chiffres-clés

57 communes

75 850 habitants

1 100 km²

88 conseillers d'agglomération titulaires

86,6 M€ de dépenses totales en 2021

7 200 entreprises

2h34 Paris-Guingamp en TGV

389 emplois permanents au 31 décembre 2021

Bégard	4 901
Belle-Isle-en-Terre	1 042
Bourbriac	2 166
Brélidy	300
Bulat-Pestivien	422
Calanhel	228
Callac	2 262
Carnoët	662
Coadout	591
Duault	377
Grâces	2 604
Guingamp	7 622
Gurunhuel	416
Kerfot	670
Kerien	256
Kermoroc'h	451
Kerpert	272
La Chapelle-Neuve	390
Landebaëron	190
Lanleff	124
Lanloup	215
Loc-Envel	70
Lohuec	256
Louargat	2 374
Maël-Pestivien	365
Magoar	90
Moustéru	664
Pabu	2 855
Paimpol	7 514
Pédernec	1 865
Pléhédel	1 359
Plésidy	590
Ploëzal	1 252
Ploubazlanec	3 164
Plouëc-du-Trieux	1 173
Plouézec	3 196
Plougonver	743
Plouisy	2 257
Ploumagoar	5 522
Plourac'h	321
Plourivo	2 318
Plusquellec	556
Pont-Melvez	621
Pontrieux	1 034
Quemper-Guézennec	1 104
Runan	256
Saint-Adrien	360
Saint-Agathon	2 342
Saint-Clet	903
Saint-Laurent	483
Saint-Nicodème	171
Saint-Servais	414
Senven-Léhart	236
Squiffiec	786
Tréglamus	1 097
Trégonneau	585
Yvias	795

La vie de l'agglomération

La gouvernance

CHAQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT ET SUIVENT LES MISSIONS EN COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.

Conseil d'agglomération

+ **88 membres titulaires dont 1 président, 15 vice-présidents et 9 conseillers délégués**
+ **43 membres suppléants**

Il décide par vote après examen des délibérations.

En 2021, 10 conseils et 281 délibérations adoptées.

Bureau exécutif

+ **Le président**
+ **Les 15 vice-présidents**
+ **Les 9 conseillers délégués**

Il examine les rapports et prépare les délibérations.

En 2021, 14 bureaux et 132 délibérations adoptées.

Conférence des présidents

+ **Le président**
+ **Les 10 présidents de commission**

Les élus échangent sur la stratégie politique de l'agglomération et donnent les orientations sur les dossiers proposés par les commissions.

En 2021, 14 réunions.

Conseil citoyen

Lieu de réflexion, d'échange et dialogue, la création du conseil citoyen a été votée en avril 2021. Il est composé de trois collèges, dans la limite de 100 membres au total :

+ **Collège des citoyens**
+ **Collège des acteurs locaux**
+ **Collège des ambassadeurs locaux/anciens élus.**

Commissions

Rôle consultatif

Elles recueillent les avis et suggestions des membres et des rapporteurs de chaque groupe de travail associé aux 10 commissions afin de proposer des projets.
Elles associent les représentants des communes et mobilisent 340 postes d'élus.

Les commissions de l'agglomération

EN 2021

+ **Aménagement et revitalisation des territoires**
+ **Développement humain et social**
+ **Eau et assainissement**
+ **Économie, ouverture et grands projets**
+ **Finances et évaluation**
+ **Nouvelles dynamiques territoriales**
+ **RH et dialogue social**
+ **Service public communautaire**
+ **Stratégies pour la biodiversité**
+ **Traitement des déchets et voirie**

Le bureau des maires

Le bureau des maires réunit les dix présidents de commission et les 57 maires. Il définit notamment le pacte de gouvernance, qui anime les relations entre l'agglomération et les communes, et travaille sur les sujets communs entre l'agglomération et les communes.

Les élus

Le Président
Vincent Le Meaux

Les Vice-présidents

Claudine Guillou
Maire de Bourbriac

1ère Vice-présidente
Santé et développement social

Philippe Le Goff
Maire de Guingamp

2ème Vice-président
Économie, grands projets et emploi

Yvon Le Moigne
Maire de Squiffiec

3ème Vice-président
Ressources humaines et dialogue social

Josette Connan
Maire de Lanleff

4ème Vice-présidente
Tourisme, artisanat d'art et culture

Rémy Guillou
Maire de Plouisy

5ème Vice-président
Eau et assainissement

Élisabeth Puillandre
Adjointe à Saint-Agathon

6ème Vice-présidente
Aménagement, mobilités et revitalisation des territoires

Vincent Clec'h
Maire de Bégard

7ème Vice-président
Finances et évaluation

Samuel Le Gaouyat
Maire de Pontrieux

8ème Vice-président
Administration générale, territoires et proximité

Claude Lozac'h
Maire de Lohuec

9ème Vice-président
Traitement des déchets et voirie

Christian Prigent
Maire de Plougonver

10ème Vice-président
Agriculture, agroalimentaire, agroénergie et climat

Yannick Le Bars
Maire de Lanloup

11ème Vice-président
Nouvelle économie, numérique et innovation

Dominique Pariscoat
Maire de Tréglamus

12ème Vice-président
Enfance, jeunesse, sports et loisirs

Jean-Pierre Giuntini
Maire de Coadout

13ème Vice-président
Environnement et biodiversité

Richard Vibert
Maire de Ploubazlanec

14ème Vice-président
Urbanisme et planifications

Fanny Chappé
Maire de Paimpol

15ème Vice-présidente
Mer et littoral

Les Conseillers délégués

Béatrice Billaux
Maire de Saint-Servais
Conseillère déléguée
Randonnée, sports et nature

Guy Connan
Maire de Ploëzal
Conseiller délégué
Transports du quotidien

Virginie Doyen
Maire de Loc-Envel
Conseillère déléguée
Vie associative et coopérations citoyennes

Yannick Echevest
Maire de Ploumagoar
Conseiller délégué
Petite enfance

Cyril Jobic
Maire de Calanhel
Conseiller délégué
Europe, formation et enseignement supérieur, commerce et artisanat

Yannick Le Goff
Maire de Grâces
Conseiller délégué
Gens du voyage, sécurité et prévention

Joseph Lintanf
Adjoint à Callac
Conseiller délégué
Patrimoine et ingénierie communautaire

Hervé Rannou
Adjoint à Pédernec
Conseiller délégué
Communication et information communautaires

Marie-Thérèse Scolan
Maire de Pont-Melvez
Conseillère déléguée
Prévention et valorisation des déchets

Les compétences

Environnement

- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à la protection et à la valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables

Solidarités

- **Politique de la ville**
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Versement du contingent incendie

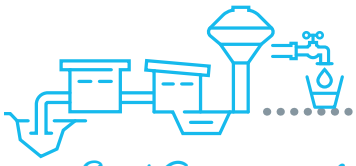

Eau / Assainissement

- **Eau potable**
- **Assainissement des eaux usées**
- **Eaux pluviales**

Habitat / Logement

- **Équilibre social de l'habitat**
- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)

Déchets

- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Gestion des déchèteries**

Développement économique

- **Développement économique**
- Développement du territoire
- Aménagement numérique du territoire

Vie associative, culturelle et sportive

- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative

Aménagement et Mobilités

- **Aménagement de l'espace communautaire**
- Création, aménagement et entretien de voirie communautaire
- Transport urbain et scolaire
- Programme de revitalisation des bourgs

Coopération décentralisée

Horizon 2030

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Établi par les élus des 57 communes et de la communauté d'agglomération, il fixe les orientations stratégiques du développement de notre territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route, il détermine les actions à mener en termes d'environnement, d'activité économique, d'accès aux services, de tourisme…

Une stratégie de coopération et de changement

LE PROJET DE TERRITOIRE A ÉTÉ CONSTRUIT SUR LA BASE D'UNE COOPÉRATION : LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION ET PLUS LARGEMENT LES ÉLUS MUNICIPAUX, LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE, LES CITOYENS, LES AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION. SA MISE EN ŒUVRE NE PEUT ET NE POURRA SE FAIRE QU'AVEC L'ÉVOLUTION DE NOS PRATIQUES ET DE NOS MODES DE FONCTIONNEMENT.

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité**
  - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
  - Préserver la ressource en eau
  - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- **Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales**
  - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie**
  - Promouvoir les rénovations énergétiques
  - Développer la filière des énergies renouvelables

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

- **Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages**
  - Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
  - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- **S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises**
  - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
  - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- **Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire**
  - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
  - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
  - Développer le « tourisme vert »
- **Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération**
  - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
  - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

- **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**
  - Conforter la sphère productive maritime
  - Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
  - Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation
- **Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir**
  - « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
  - Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
  - Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement
- **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**
  - Agir en faveur de l'activité locale
  - Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
  - Stimuler l'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'agglomération

5 ORIENTATIONS
16 OBJECTIFS
36 MOBILISATIONS COLLECTIVES

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- **Développer les cultures**
  - Faire rayonner la culture sur tout le territoire
  - Rendre la culture accessible à tous
- **Améliorer l'accès aux soins et à la santé**
  - Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
  - Agir sur l'offre de soin
- **Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire**
  - Répondre aux besoins des personnes âgées
  - Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire
  - Répondre aux besoins des jeunes

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

- **Améliorer la mobilité sur le territoire**
  - Renforcer l'accessibilité du territoire
  - Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain
- **Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique**
- **Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural**
  - « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
  - Encourager les dynamiques associatives

« Renforcer l'attractivité du territoire et créer une collectivité innovante pour s'affirmer dans le paysage institutionnel local et national. »

Retrouvez le projet de territoire sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité

LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS ET DES MILIEUX AQUATIQUES, LA GESTION DES RIVIÈRES, LA MISSION D'ÉDUCATION ET LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT SONT AUTANT DE STRATÉGIES MISES EN ŒUVRE PAR L'AGGLOMÉRATION POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS.

Les réalisations 2021

L'eau et l'assainissement

Pléhédel : la station d'épuration inaugurée en novembre 2021

Les travaux commencés en mars 2019 se sont achevés en août 2021, pour un montant de 915 k€. Guingamp-Paimpol Agglomération a participé à hauteur de 282 k€, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour 548 k€ et la région Bretagne pour 85 k€. La station, qui se trouve près de l'aire de camping-car, au lieu-dit Roudou-Hellou, traite déjà 60 % de l'assainissement collectif de la commune. Des travaux de canalisation ont été réalisés dans le même temps, ce qui permettra à d'autres foyers de s'y raccorder. Cette station de type « boue activée » fonctionne grâce à l'action de bactéries et de micro-organismes qui neutralisent les odeurs et consomment le carbone, l'azote et le phosphore. Des revêtements en bois ont été ajoutés pour embellir les cuves et des arbres ont été plantés pour conserver un paysage de nature près de l'aire de camping-car.

Une usine à eau en construction à Yvias

La construction d'une nouvelle usine d'eau potable sur le site de la Petite Tournée à Yvias, chantier de près de 10 M€ (7,5 M€ pour le pompage et le traitement, et 2,5 M€ pour les canalisations de traitement), aura un impact concret pour environ 20 000 habitants du secteur de Paimpol et de l'Île de Bréhat. L'évolution des réglementations, l'âge et l'implantation de la station de production de Moulin Bescond sur la même commune rendaient nécessaires la construction d'un nouvel équipement. En effet, des études menées par Guingamp-Paimpol Agglomération ont démontré la vulnérabilité de la ressource sur le Leff d'un point de vue qualitatif nécessitant une adaptation de la filière de traitement. Par ailleurs, le site de Moulin Bescond est soumis au risque d'inondation (usine implantée en bordure du Leff). Guingamp-Paimpol Agglomération a donc décidé de remplacer l'unité de traitement de Moulin Bescond par une nouvelle usine d'eau potable qui sera construite à la Petite Tournée (où se retrouve déjà le réservoir de tête). L'agglomération a également décidé de procéder à des travaux d'aménagement de l'actuelle prise d'eau sur le Leff associés à la mise en place d'une station d'alerte. L'ajout du traitement des eaux provenant des captages de Pont Cariou (à 40 m³/h) permettra d'éliminer les résidus de pesticides et en particulier les métabolites afin d'avoir une eau conforme à la règlementation. Les filtres à sable seront équipés en Filtralite® et non en sable classique, garantissant une qualité d'eau irréprochable, un meilleur rendement de l'usine ainsi qu'une consommation électrique moindre (temps de fonctionnement des pompes réduit). Il sera également procédé à la déconstruction des ouvrages de l'ancienne usine de Moulin Bescond. Les travaux commencés à l'automne 2020 doivent s'achever en mars 2022. Une année entière de tests sera nécessaire pour une mise en service en septembre 2022.

L'usine d'eau potable en construction à Yvias

La vallée de Cadolan : un espace verdoyant pensé pour les habitants

Biodiversité

Cadolan : réhabilitation de la vallée

Située entre Guingamp et Ploumagoar, la vallée de Cadolan, où coule le ruisseau Kergré, a été entièrement busée dans les années 70. Pour offrir aux usagers un agréable espace naturel, favoriser la biodiversité et dans un objectif de prévention des inondations, le site a été entièrement repensé et reconstruit pour notamment favoriser les mobilités douces.
Après plusieurs années de travaux, le lit de la rivière, désormais à ciel ouvert, voit revenir de nombreuses espèces de poissons, oiseaux, amphibiens et insectes. Les aménagements paysagers et les cheminements piétons offrent aujourd'hui une belle balade nature à quelques pas de la gare. Ce projet, porté par Guingamp-Paimpol Agglomération, a fait l'objet de partenariats sur le territoire, avec les étudiants de l'UCO pour les aménagements, et le Centre Social de Guingamp pour impliquer les riverains du quartier des Castors notamment. Ce projet d'envergure à 840 000 € a été financé par l'État, la Région et l'agglomération.

Distinctions régionales 2021 :

Trophée « Zéro Phyto » pour Guingamp-Paimpol Agglomération et les communes de Duault et Trégonneau.
Trophée « Zéro phyto durable » pour la commune de Bulat-Pestivien (accompagnée jusqu'à 2022 par Lannion-Trégor Communauté).

Distinctions nationales 2021 :

Label « Terre saine, communes sans pesticides » pour les communes de Paimpol, Ploumagoar et Trégonneau.
La région Bretagne a ainsi décerné le prix « Zéro phyto » à Guingamp-Paimpol Agglomération. Le « Zéro phyto » a pour objectif de mettre en place des solutions alternatives pour entretenir au naturel les espaces. Une belle récompense pour la politique en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

L'agglomération rejoint 13 communes du territoire qui s'engagent à pérenniser l'absence d'usage des produits phytosanitaires et à sensibiliser le public : Bulat-Pestivien, Coadout, Duault, Guingamp, Kermoroc'h, Landébaëron, Lanloup, Loc-Envel, Paimpol, Plouisy, Ploumagoar, Saint-Laurent et Trégonneau.
Et, au 1er janvier 2022, c'est ainsi 37 communes, soit près des deux tiers des communes de l'agglomération qui auront atteint le niveau maximum d'engagement, le niveau 5 de la « Charte d'entretien des espaces des collectivités ».

SAGE Argoat-Trégor-Goëlo porté par l'agglomération

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Argoat-Trégor-Goëlo est l'instrument de planification de la politique de l'eau au niveau d'un territoire hydrographique cohérent (bassins versants : Trieux, Leff, Jaudy, Guindy, Bizien et ruisseaux côtiers de Perros-Guirec à Plouha). Il constitue un des outils mis à la disposition des acteurs locaux pour atteindre les objectifs (notamment ceux de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau de 2000) de qualité des eaux et des milieux aquatiques. Il précise localement les objectifs de qualité, de quantité et de préservation des milieux et se décline dans des documents ayant une portée juridique. Retrouvez le tableau de bord 2021 validé par la commission locale de l'eau sur le site internet www.sage-argoat-tregor-goelo.fr

Réalisation d'une brochure sur le site Natura 2000 « Tête de bassin du Blavet et de l'Hyères »

Destruction de deux anciens seuils en ruine de moulins pour améliorer la continuité écologique

Entretien des cours d'eau : suivi et enlèvement des encombres (protection contre les inondations)

Focus sur

ACTIONS SUR LE BOCAGE EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

L'agglomération accompagne les agriculteurs et communes gestionnaires de haies dans la réalisation de chantiers d'entretien de bocage tout en s'assurant de la pérennité des haies. Le bocage étant essentiel dans le parcellaire agricole, Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne sa réhabilitation dans un objectif principal de reconquête de la qualité de l'eau, mais également pour la biodiversité, la production de bois, la protection des animaux…

19 km d'aménagements bocagers sur 32 communes ont été réalisés en 2021 et 58 agriculteurs ont été accompagnés pour un projet bocage.

Les services de l'agglomération accompagnent les propriétaires à travers : la conception d'un projet individualisé à l'exploitation en tenant compte des souhaits de l'agriculteur, la réalisation clé en main des travaux et suivi de chantiers, un financement partagé (agglomération et bénéficiaire).

Ces programmes sont soutenus financièrement par le programme Breizh Bocage (Conseil régional, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et fonds européens).

Quelques chiffres

EN 2020/2021
2 276
ENFANTS
ONT PARTICIPÉ AUX ANIMATIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

550
PERSONNES
SENSIBILISÉES DANS LES DÉCHÈTERIES DE PAIMPOL, SAINT-AGATHON ET BÉGARD.

1 005
VISITEURS
ET
30 029
PASSAGES PAR AN PAR LA MAISON DE L'ESTUAIRE SUR LE SITE DE LA FORÊT DE PENHOAT-LANCERF À PLOURIVO

90
AGRICULTEURS
SE SONT ENGAGÉS PENDANT LA CAMPAGNE DE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) DANS DES CONTRATS MESURES AGROENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) POUR DE LA FAUCHE TARDIVE (APRÈS LE 1ER JUILLET) OU UN PÂTURAGE LIMITÉ DANS LES ZONES HUMIDES, LE TOUT SANS AUCUN PESTICIDE NI FERTILISATION.
CELA REPRÉSENTE PRÈS DE
650 HA
POUR UN MONTANT ANNUEL VERSÉ AUX AGRICULTEURS DE PLUS DE
150 000 €

Les perspectives 2022

BIODIVERSITÉ :

- SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES
- TRAVAUX DE RÉNOVATION À LA MAISON DE L'ESTUAIRE
- CAMPAGNE 2022 « EAULALA C'EST BEAU LA MER »
- TRAVAUX SUR L'OUVRAGE DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DE MAHALEZ À PAIMPOL
- RÉALISATION D'ÉTUDES POUR MIEUX CONNAÎTRE LA FAUNE ET LA FLORE DU TERRITOIRE : VÉGÉTATION, INVERTÉBRÉS, OISEAUX, REPTILES…

1. Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'AMÉLIORATION DES TAUX DE RECYCLAGE. CET OBJECTIF S'ARTICULE AUTOUR DE PLUSIEURS AXES : RÉDUIRE LES DÉCHETS, MIEUX INFORMER LE CONSOMMATEUR, AGIR CONTRE LE GASPILLAGE, MIEUX PRODUIRE ET LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES.

Les réalisations 2021

Un nouveau garage pour les camions bennes

La zone de Kerguiniou à Callac abrite le nouveau garage pour les camions bennes à ordures ménagères secteur sud de l'agglomération. C'est un équipement opérationnel, mutualisé et efficace. Sa proximité avec le centre de transfert du Smitred (Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Élimination des Déchets) permet un gain de kilomètres : il s'agit d'un choix géographique et les tournées ont été réorganisées. Le garage permet de stocker quatre camions et un véhicule léger ; il dispose d'un atelier avec un chef de garage qui s'occupe de l'entretien, en lien avec l'atelier principal de Plouisy. Conscient des enjeux sur la ressource en eau, les équipements de l'agglomération s'attachent à limiter leur consommation en eau, la station de lavage des camions fonctionne ainsi avec de l'eau de pluie récupérée sur la toiture du bâtiment. En projet également, la construction d'une nouvelle déchèterie sur le terrain attenant, permettra la création d'un pôle d'économie circulaire.

Visite du garage par les élus et les agents

Hoali, pour mieux gérer les déchets

Depuis plusieurs mois, l'agglomération et Hoali, entreprise bretonne, travaillent en collaboration sur le lancement d'une plateforme numérique dédiée à la prévention et gestion des déchets sur le territoire. Cet outil disponible sur les téléphones portables permettra en un clic de consulter son calendrier de collecte, de localiser des points de collecte et des éco-lieux et d'accéder aux informations des déchèteries (horaires et jours d'ouverture, gestes de tri, ateliers, etc.). Le tri n'aura plus de secret pour personne avec les consignes de tri et la recyclabilité des emballages grâce à un code couleur. Améliorer la connaissance de la gestion des déchets sur notre territoire en facilitant l'accès aux informations est l'enjeu principal de cette démarche de proximité.

Feuille de route économie circulaire

Le contexte national et régional est aujourd'hui favorable au déploiement de l'économie circulaire sur les territoires. Reposant sur trois domaines d'actions (offre des acteurs économiques, gestion des déchets et demande et comportements des consommateurs), Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité mener une mission de six mois pour déterminer les contours, les enjeux et les opportunités à court et moyen terme à développer sur le bassin économique.

Les axes se situeront dans les domaines du bâtiment et travaux publics, dans la filière agricole et agro-alimentaire mais également à court terme sur les questions du réemploi de la réutilisation et de la réparation. A ce titre, des projets de ressourceries sont actuellement à l'étude sur les secteurs de Guingamp et de Paimpol. Ses différents enjeux permettront au territoire d'être plus attractif et d'améliorer sa meilleure résilience en optimisant l'utilisation des ressources , tout en créant de nouveaux emplois.

Focus sur

LES ÉCO-DÉFIS 2020 ONT ÉTÉ REMIS EN FÉVRIER 2021

Les entreprises du territoire relèvent les Eco-défis® !

12 entreprises du territoire ont reçu le label Eco-défis® par l'agglomération et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour l'édition 2020 du dispositif.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Guingamp-Paimpol Agglomération a initié en 2020 une mobilisation des entreprises et artisans de son territoire en partenariat avec la CRMA en accueillant le dispositif Eco-défis®.

Le dispositif Eco-défis®

Ce dispositif aide et récompense des entreprises et des artisans voulant intégrer les enjeux de la transition écologique dans leur fonctionnement. En 2020, ce sont 12 entrepreneurs et artisans qui se sont portés volontaires pour relever des Eco-défis®.

De Ploubazlanec à Carnoët et de Saint-Agathon à Louargat, les 12 lauréats sont représentatifs de la richesse et de la diversité de notre tissu artisanal avec cinq entreprises du secteur de l'alimentaire, quatre des services à la personne, deux dans la création d'accessoires et une du bâtiment :

- Le Repaire du cheveu (coiffure), Paimpol
- Denoual Roland (charcuterie) , Saint-Agathon
- Denoual Roland (charcuterie), Saint-Agathon
- Brasserie artisanale de Paimpol (brasserie), Paimpol
- Sooninfo (informatique, sonorisation et recyclage), Louargat
- Tradibouch (boucherie-charcuterie), Callac
- Chapellerie de Paimpol (chapellerie), Paimpol
- Bastet Création (fabrication de bijoux fantaisie), Ploubazlanec
- Horizon Coiffure (coiffure), Guingamp
- Pizza 8000 (pizzas à emporter), Guingamp
- Illien Erwan (pizzas à emporter, marchand ambulant), Plouisy
- Boiserie Le Creff (menuiserie, agencement, charpente, ossature bois), Carnoët

Boiserie Le Creff, le coup de cœur de l'édition 2020

La Boiserie Le Creff a retenu l'attention du Comité technique en raison de :

- Son engagement dans la valorisation de produits locaux et stockant du carbone
- Sa réflexion en terme de filière locale : matériaux locaux et chantiers locaux uniquement
- Son engagement pour la formation en accueillant et formant de nombreux apprentis
- Sa détermination à développer son activité dans un secteur rural, en cohérence avec l'environnement local
- L'entretien/réparation du matériel privilégié sur l'achat du neuf

Boiserie Le Creff, coup de cœur des Eco-défis 2021

Les perspectives 2022

- **ÉTUDE DE PLANIFICATION MÉTHANISATION (PRODUCTION/ CONSOMMATION)**
- **ENQUÊTE DE BESOINS AUPRÈS DES ENTREPRISES CONCERNANT LA MUTUALISATION DES LOCAUX EXISTANTS**

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

L'AGGLOMÉRATION COORDONNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AINSI QUE LE PRÉVOIT LA LOI. À TRAVERS SES ACTIONS, ELLE INCITE À AGIR, À SE MOBILISER, À SENSIBILISER ET À MODIFIER LES COMPORTEMENTS EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTALES.

Les réalisations 2021

Un pas pour ma planète : 2ème édition

Forts du succès de la première édition de « Un pas pour ma planète ! », les associations, entreprises, particuliers et services publics du territoire engagés à l'automne 2020 ont renouvelé l'évènement du 18 septembre au 8 octobre 2021. Cette action entre dans le cadre du programme « Le climat change. Et moi ? », en faveur de la mobilisation et de la participation citoyenne à la transition écologique, porté par l'agglomération au titre de son Plan Climat Air Énergie Territorial. Animations, ateliers, balades, conférences, expositions, etc. étaient au programme en 2021 encore.

Lancement du Plan Climat

Ce plan, arrêté pour la période 2021-2026, anticipe l'avenir. En matière de consommation énergétique, il vise, dans un premier temps, une sérieuse diminution, puis à l'horizon 2050, la suppression des énergies fossiles que sont le gaz, le charbon et le pétrole et prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La préservation de la ressource en eau, la recherche de la « zéro artificialisation nette », ou encore la préservation des espaces naturels et l'adaptation de l'agriculture constituent d'autres grands enjeux du Plan Climat.

Les travaux menés ces deux dernières années ont permis d'établir un diagnostic et ont mis en évidence les problématiques territoriales. Celles-ci pointent, par exemple, la performance énergétique des logements, l'usage important du fuel pour se chauffer, une forte utilisation de la voiture individuelle pour se déplacer ou encore l'émergence de tensions sur la ressource en eau.

Balade-débat au Menez Bré

Schéma concerté de développement de la filière éolienne

Dans le cadre du Plan Climat de l'agglomération Guingamp-Paimpol, l'un des enjeux forts est de développer la production d'énergies renouvelables et notamment l'éolien. L'objectif est de parvenir d'ici 2030 à une production éolienne de 222 Gwh contre 156 actuellement. Forts de ce constat, les élus ont souhaité construire une stratégie globale et définir les règles d'un développement éolien clair et harmonisé sur le territoire. C'est dans cette perspective qu'une démarche de concertation a été mise en œuvre du 18 septembre au 1er décembre 2021 pour réfléchir au mode d'emploi éolien sur le territoire.

Focus sur

INITIATIVE CITOYENNE « OSEZ ZÉRO DÉCHET »

C'est dans le cadre d' « un pas pour ma planète » que l'association « Osez le zéro déchet ! » a lancé un défi aux habitants des communes du Goëlo : réduire de 50 % leurs déchets en six mois. Du 17 octobre au 30 avril, 170 participants représentant 60 foyers, regroupés en sept équipes se sont lancés dans le défi du zéro déchet : des équipes de choc qui ont permis d'atteindre un bilan de -45,89 % de déchets soit 4,7 tonnes.

Le défi Zéro déchet, c'est quoi ?

- Quatre réunions d'équipe sur toute la période.
- Des visites et des ateliers (création de sacs à vrac, de produits ménagers, d'un composteur, d'objets en bois, d'emballage de cadeaux... et d'autres encore) auxquels les participants peuvent s'inscrire.
- Un évènement convivial de lancement du défi le 17 octobre 2021.
- Un évènement (encore) plus convivial de clôture le 30 avril 2022.

Après une première période consacrée aux visites pour découvrir l'envers du décor de leurs poubelles, les participants au défi ont assisté, en novembre-décembre, à plusieurs ateliers pratiques. Au menu : couture de sacs à vracs et lingettes, fabrication de produits ménagers, d'un objet en bois ou de savons. De quoi lancer efficacement sa dynamique de réduction des déchets !

Le défi s'est clôturé par un après-midi rythmé par le spectacle de la Compagnie Bulles de Rêve intitulé « Môssieur Poubelle », un espace de gratuité, des rencontres et un apéritif dînatoire (zéro déchet bien sûr !).

Toutes les équipes ont diminué leurs déchets, que ce soient celles qui partaient de loin comme celles qui avaient déjà de petites poubelles. Une majeure partie des participants a acquis des réflexes qui dureront après le défi.

Animation Valorys dans le cadre d'un pas pour ma planète

Lancement Watty à l'école

Ce programme, porté par la société Eco Co2, est labellisé depuis 2012 par le ministère en charge de la transition écologique, ce qui lui permet de mobiliser les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) pour cofinancer son action et réduire ainsi le reste à charge des communes.

L'agglomération a négocié avec Eco Co2 des conditions préférentielles pour les communes du territoire favorisant le déploiement de Watty à l'école sur les années 2021/2022 et 2022/2023. L'engagement des communes volontaires sera soutenu en apportant une aide financière à hauteur de 100 € par classe inscrite dans le dispositif. Les économies d'énergie générées doivent permettre à la commune de poursuivre le dispositif intégralement sur fond propre. L'objectif inscrit au Plan Climat est d'accompagner 10 à 15 classes par an. L'agglomération invite les communes engageant des dépenses pour la rénovation thermique de leurs groupes scolaires à envisager la mise en œuvre simultanée de Watty à l'école pour le volet usages et bonnes pratiques de la transition.

Les perspectives 2022

3ÈME ÉDITION UN PAS POUR MA PLANÈTE

MASSIFICATION DE LA SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES SUR CALLAC

SCHÉMA DE PLANIFICATION ÉOLIENNE

CRÉATION DE LA MISSION CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE + MISE EN ŒUVRE DU DÉCRET TERTIAIRE

CRÉATION DE LA MISSION ÉNERGIE RENOUVELABLE (ENR)

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages

L'AGGLOMÉRATION POURSUIT SON OBJECTIF DE DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT ET D'AMÉLIORER L'HABITAT SUR SON TERRITOIRE, AUSSI BIEN DANS LE PARC PRIVÉ QUE PUBLIC.
SES ACTIONS TENDENT À RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS, TOUT EN VISANT L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE ET EN RENDANT LE TERRITOIRE ACCUEILLANT ET INNOVANT.

Les réalisations 2021

Habitat

Aides au logement social

L'agglomération accompagne la création de logements sociaux sur son territoire avec des subventions au titre de son programme local de l'habitat (PLH 2020-2025), jusqu'à 20 000 €/logement. Objectif du PLH : produire 44 logements/an.

Aides au parc privé
Programme d'Intérêt Général (PIG)

Guingamp-Paimpol Agglomération accompagne dans le cadre de son dispositif « Sérénité énergétique », des travaux d'amélioration de l'habitat pour les personnes éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Un coup de pouce technique et financier apporté dans le cadre d'une convention de Programme d'Intérêt Général (PIG) avec l'agence.

Opération « Galerie » en acquisition-amélioration à Pontrieux (©atelier SOHA)

Quelques chiffres

DES AIDES AUX PARTICULIERS

540
PRISES DE CONTACTS

133
DOSSIERS « ÉNERGIE » (DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE)

65
DOSSIERS « AUTONOMIE » (DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE L'AMÉLIORATION DU CONFORT ET/OU DE L'ERGONOMIE DU LOGEMENT POUR RÉPONDRE À DES BESOINS LIÉS À L'ÂGE OU AU HANDICAP)

8
DOSSIERS « LHI » (DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE)

Focus sur

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le PLUi dote le territoire d'une vision prospective à 10 ans à l'échelle de l'intercommunalité et fixe les grandes orientations d'aménagement sur Guingamp-Paimpol Agglomération. À son adoption en 2023, Le PLUi remplacera les documents d'urbanisme communaux.

Son existence garantit la cohérence et la complémentarité des 57 communes qui composent Guingamp-Paimpol Agglomération pour répondre aux besoins (logements, équipements…) de l'ensemble de la population.

Début 2021, l'agglomération a lancé une phase de consultation avec les habitants et les acteurs économiques du territoire pour recenser le patrimoine d'intérêt local. Des rencontres avec les 57 communes ont permis d'effectuer une présentation du PLUi, travaux en cours, définition d'une méthodologie du règlement, des règles propres aux zones agricoles et naturelles et l'élaboration d'un référentiel foncier en lien avec les communes (inventaire des terrains constructibles et choix des secteurs d'urbanisation future.) Cet inventaire participatif a permis de recenser les lieux remarquables pour le patrimoine, les changements de destination de bâtiments agricoles en logement, ainsi que les activités économiques isolées pour lesquelles l'agglomération définira des STECAL (secteurs délimités au sein desquels certaines constructions ou installations pourront être édifiées de manière dérogatoire au sein des secteurs agricoles et naturels).

Nouveau service dématérialisé pour faciliter l'accès des habitants aux demandes d'autorisation d'urbanisme

La saisine par voie électronique permet aux usagers de saisir l'administration (État et collectivités territoriales) de manière dématérialisée, selon les modalités mises en œuvre par ces derniers (messagerie, formulaire de contact, téléservices, etc.) dans le respect du cadre juridique général. Ces nouvelles modalités préparées pendant toute l'année 2021 ont été mises en place au 1er janvier 2022, pour répondre à l'article 62 de la loi Elan qui prévoit par ailleurs, que toutes les communes de plus 3 500 habitants devront avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le déploiement de téléservices permettant l'enregistrement et la gestion des demandes des usagers avec le logiciel Oxakys s'effectuera de manière progressive jusqu'à début 2023.

L'agglomération a signé le 16 juillet 2021 une convention avec Megalis pour l'utilisation du logiciel d'instruction « Oxalys » et fait le choix comme portail d'accès pour les usagers et les professionnels de GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme). Ce service sera opérationnel au 2ème semestre 2022.

Il entrera en application effective au 1er janvier 2023 et permettra :

- La réception sous forme électronique des demandes d'autorisation d'urbanisme.
- L'instruction sous forme dématérialisée pour les communes de plus de 3 500 habitants (Bégard, Ploumagoar et Paimpol).

Quelques chiffres

58 LOGEMENTS EN CHANTIER DONT 16 EN « ACQUISITION-AMÉLIORATION » (ACHAT D'UN BÂTI EXISTANT AU TITRE DE LA POLITIQUE DE REVITALISATION DES CENTRES ET DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE)

4 BAILLEURS SOCIAUX PARTENAIRES

438 049 € FINANCÉS PAR L'AGGLO

5,65 M€ DE TRAVAUX ENGAGÉS

+ 10 % DE DOSSIERS INSTRUITS PAR LE SERVICE PAR RAPPORT À 2020.

CE CHIFFRE CONCERNE LES DOSSIERS INSCRITS SUR LES 26 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET 9 COMMUNES CCKB.

LE SERVICE ADS EST COMPOSÉ DE **6** INSTRUCTEURS ET D'UNE COORDINATRICE DU SERVICE

CE SERVICE SOUHAITE ÊTRE AU PLUS PRÈS DE SES BÉNÉFIAIRES, C'EST POURQUOI, IL EST BASÉ SUR DEUX SITES : UN AU NORD DU TERRITOIRE À LA MAISON DE L'AGGLOMÉRATION DE PLOURIVO ET LE SECOND AU CENTRE DU TERRITOIRE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE GUINGAMP.

Les perspectives 2022

HABITAT : TRAVAIL SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE MAISON DE L'HABITAT

DÉPLOIEMENT D'UN ACCÈS POUR DÉPOSER PAR VOIE ÉLECTRONIQUE UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME

ARRÊT DU PLUI EN SEPTEMBRE 2022

2.

S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

AIDER LES ENTREPRENEURS À S'IMPLANTER, À CRÉER, À DÉVELOPPER OU À REPRENDRE UNE ACTIVITÉ, MAIS AUSSI INFORMER DES AIDES FINANCIÈRES OU AU RECRUTEMENT, CONSEILLER ET OPTIMISER LES RESSOURCES, L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DES ATTENTES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRENEURS. AFIN DE DONNER TOUTES LES CHANCES AU TERRITOIRE D'ACCUEILLIR OU D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES QUI ASSURENT LE RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL, GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION SE DONNE LES MOYENS DE LES HÉBERGER, DE LES ACCOMPAGNER.

Les réalisations 2021

Rentrée des entreprises

Les entreprises et les partenaires économiques de l'accompagnement du territoire ont répondu présents à l'invitation de l'agglomération à la première rentrée des entreprises, où la stratégie d'attractivité économique de l'agglomération a été présentée. Autre point fort de ce moment d'échanges autour de la coopération entrepreneuriale : l'intervention de la société Imma Terra sur le thème « Comment coopérer et innover ensemble ? » avec des témoignages d'entrepreneurs locaux.

Première rentrée des entreprises en octobre 2021

La stratégie économique de l'agglomération

Après une décrue majeure en terme d'emplois autour des années 2013/2015, le territoire reprend une courbe de croissance. Inférieure à la moyenne régionale, cette courbe est tirée par des filières de proximité : service à la personne, commerce, artisanat. Le secteur de l'économie de proximité vient d'ailleurs de rattraper l'industrie dans la production de valeur ajoutée territoriale (15,5 %), mais loin derrière l'administration publique (30 %, + 5 points par rapport à la moyenne régionale).

Face à ce bilan, l'enjeu est aujourd'hui d'inventer une nouvelle manière de structurer la fonction développement économique :

- un volet animation territorial à renforcer (en lien avec Anticipa),
- un volet soutien aux nouvelles formes entrepreneuriales,
- un volet attractivité globale de territoire pour capter les actifs…

Des volets nouveaux qui minorent les enjeux liés au foncier.

Le diagnostic, les ateliers et séminaires ont permis de faire émerger cinq enjeux majeurs autour desquels bâtir la stratégie économique :

- stimuler l'innovation,
- adapter l'offre en foncier et immobilier aux besoins des entreprises,
- agir pour les emplois et les compétences de demain,
- renforcer l'attractivité résidentielle du territoire,
- renouveler la gouvernance pour créer du lien et renforcer l'animation.

Également

- **Les aides Covid maintenues en 2021**
- **Zone Commerciale Saint-Loup à Pabu**

Les perspectives 2022

SIGNALÉTIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS

LIVRAISON DES ATELIERS DE MALABRY (AUTOMNE 2022)

Les ateliers de Malabry en construction

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire

L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE PLURIELLE EN FAVORISANT UN TOURISME DURABLE ET DE QUALITÉ, AU BÉNÉFICE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE. GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION PARTICIPE À LA MISE EN RÉSEAU DES PROFESSIONNELS ET ACCOMPAGNE LES NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS.

Les réalisations 2021

Réalisation du schéma de la signalisation d'informations locales (SIL)

79 % des touristes en Bretagne sont mobiles et partent en excursion. Le défaut de signalisation est la deuxième cause d'insatisfaction après la météo. Les enjeux de la signalétique touristique pour l'agglomération sont de bien accueillir les usagers sur tout le territoire, renforcer l'image de marque touristique et répondre aux enjeux en termes de développement durable.

En mars 2021, un questionnaire envoyé aux communes a permis de faire le diagnostic du parc de signalétique, d'identifier les projets à venir et de mettre en place le schéma de la signalisation.

Création de trois jeux de piste

À l'automne 2021, Guingamp-Paimpol Agglomération a mis en place des jeux de piste dans le territoire, dans le but de faire connaître sa richesse patrimoniale et culturelle. Un pack de trois dépliants (Bégard, Callac, Bourbriac avec Plésidy et Kerpert) était mis à disposition dans les mairies concernées et dans les offices de tourisme.

Chaque dépliant propose un parcours ponctué d'étapes, avec des questions qui font appel à l'observation et d'autres indices qui permettent de remplir des grilles de mots croisés pour en extraire ensuite des mots codes. C'est une manière de s'approprier le patrimoine près de chez soi : paysages, monuments, artisans, acteurs culturels et trésors cachés qui

font de l'agglomération un terrain de jeu illimité et aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à un espace donné tout en favorisant le tourisme et le commerce.

Création des quatre premiers circuits trail du territoire

Le trail est une activité sportive qui consiste à courir sur des sentiers localisés en milieu naturel (chemins creux, boisés, ensablés...). Par ailleurs, la configuration du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération est pleinement adaptée pour pratiquer cette activité, qui connaît un essor important.

L'agglomération en lien avec la destination Cœur de Bretagne a donc œuvré pour la mise en place de ce projet.

Le territoire de la Destination Cœur de Bretagne est en effet propice au développement de cette activité où les atouts pour la pratique du trail sont nombreux : technicité, dénivelé, richesse des paysages et des patrimoines, présence de structures d'accueil professionnelles dédiées au sport de plein air (base départementale de plein air), à l'information touristique (offices de tourisme), au suivi médical des sportifs (plateau technique médico-sportif à l'hôpital du centre Bretagne), des hébergeurs de plus en plus sensibilisés au tourisme sportif (marque « accueil vélo »). Par ailleurs, plusieurs associations sont investies dans le domaine du trail et organisent de nombreux évènements qui pour certains bénéficient d'une forte notoriété. En complément de l'offre évènementielle existante, l'agglomération souhaite au travers ce partenariat, structurer l'activité trail en proposant une activité pérenne sur l'année. L'ambition est forte : être l'une des premières destinations trail en Bretagne !

La destination touristique Cœur de Bretagne s'étend sur trois départements

D'autres objectifs concourent à cette vision sportive du territoire avec la création de circuits à niveaux (débutant, intermédiaire et confirmé), l'utilisation des parcours comme ceux de la randonnée ou du VTT, la mise en relation avec d'autres communautés de pratiquants pour échanger, le renforcement des conditions d'accueil optimales nécessaires à la pratique de l'activité et le développement de partenariats avec des hébergeurs et restaurateurs locaux pour accueillir les trailers.

Obtention Label Accueil Vélo à Milmarin

Situé à Ploubazlanec, entre Paimpol et l'Île de Bréhat, Milmarin est un lieu de découverte, d'échange, de conservation et de valorisation des activités maritimes. Collections, archives, mémoire, actualités, innovations futures, vous pourrez naviguer vers de nombreux horizons avec les deux espaces d'exposition et les nombreuses animations proposées.

Afin de continuer à faire progresser l'accueil de Milmarin et pour répondre à sa fréquentation croissante par des visiteurs à vélo, la fermeture du centre de découverte liée à la crise sanitaire a été l'occasion de travailler à l'obtention du label Accueil Vélo. Ce label, géré par France Vélo Tourisme, valorise la mise en place des services suivants : une équipe formée au conseil des itinéraires et infrastructures vélo du territoire, une documentation papier et numérique, un parc de stationnement vélo, un point d'eau et des sanitaires accessibles, des prises électriques, des kits réparation de base. Milmarin suit également, et relaie l'actualité, de la Vélomaritime, itinéraire qui passe à Paimpol.

Le trail, une activité en pleine expansion depuis 2020

Ti Hub : participation au projet régional de valorisation du GR 34

Ti Hub, est un accélérateur de transitions touristiques. Sa mission vise à coordonner des projets innovants de développement touristique, des phases de créativité à leurs mises en œuvre, sous couvert des transitions. Le premier objet qui lui a été confié, plébiscité par l'ensemble des partenaires bretons, est l'itinérance autour du GR34.

L'agglomération est partie prenante de cette vision concertée et respectueuse des enjeux environnementaux.

Également

- **Soutien aux manifestations culturelles participant à l'identification du territoire (subventions évènementiels)**
- **Obtention de la dénomination « Communes touristiques » pour l'ensemble des 57 communes**

Les perspectives 2022

DÉMARRAGE D'UNE ÉTUDE PRÉOPÉRATIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE POUR LE PÔLE NAUTIQUE INTÉGRÉ

OBTENTION DU LABEL DESTINATION RANDO

CRÉATION D'UNE VÉLOROUTE

CRÉATION DE QUATRE NOUVEAUX CIRCUITS TRAIL

QUALIFICATION DE L'OFFRE HÉBERGEMENT (DIFFÉRENTS LABELS)

CRÉATION D'UNE COLLECTION DE 12 JEUX DE PISTES

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

ÉTUDE D'UN CIRCUIT ARCHÉOLOGIQUE AVEC LA DESTINATION KALON BREIZH

ÉCRITURE DU SCHÉMA DU TOURISME ET DES LOISIRS

PARTICIPATION DE MILMARIN AU PROJET EXPÉRIENCE DE CÔTES D'ARMOR DESTINATION (CAD) (TOURISME HORS SAISON)

INSTALLATION DE 13 BOX À VÉLO

Démontrations culinaires assurées par des chefs renommés du territoire

Focus sur

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

En 2019, l'organisation d'une fête de la gastronomie avait été suggérée dans l'objectif de valoriser le savoir-faire culinaire, la qualité et la diversité des produits locaux présents sur le territoire. La Covid-19 et ses mesures sanitaires restrictives ont conduit au report de cet évènement sur l'année 2022. Les conséquences néfastes de la pandémie sur l'économie ont suscité des réflexions sur l'organisation d'un évènement qui, au-delà de valoriser, permet aussi de contribuer à la relance économique.

Le festival de la gastronomie s'inscrit dans le cadre d'un évènement national « Année de la gastronomie » (l'évènement a obtenu ce label délivré par l'État). Il s'agit de rappeler au moment de la réalisation de l'évènement, que cette action s'inscrit et se décline dans le cadre de la première saison, l'hiver de la gastronomie engagée et responsable.

Le programme, construit autour de ses thématiques, vise à rassembler sur deux jours en mars 2022, des évènements gratuits autour du bien-manger avec des conférences, la démonstration culinaire assurée par des chefs renommés du territoire, des temps d'échanges avec les acteurs des filières de la restauration, de la restauration collective indépendante, des producteurs locaux en circuit court et en vente directe, et la remise en œuvre de produits par des restaurateurs du territoire.

Cet évènement a vocation à rassembler plus de 1 000 personnes sur deux jours.

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, MUTUALISATON, OPTIMISATION, FONT PARTIE DES PROBLÈMATIQUES AUXQUELLES SONT CONFRONTÉES LES ORGANISATIONS, PLUS QUE JAMAIS APRÈS LA CRISE SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19. L'AGGLOMÉRATION ADAPTE EN PERMANENCE SES RESSOURCES ET SON FONCTIONNEMENT POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET PARFOIS INNOVER POUR PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES.

Les réalisations 2021

Des services adaptés aux contraintes de la crise sanitaire

En début d'année 2021, l'agglomération a maintenu son standard téléphonique pour répondre aux usagers, qui n'étaient plus autorisés à se rendre physiquement sur place.

La Maison de Services Au Public de Paimpol et Belle-Isle-en-Terre est restée disponible pour les démarches administratives liées à la famille (accès direct avec un technicien conseil de la Caisse d'Allocations Familiales), au social et à la santé (relais avec l'Assurance Maladie), à la retraite (aide dans la constitution de dossiers), à l'emploi, au logement et à l'énergie.

Les collectes ont été maintenues aux jours habituels sur tout le territoire et les déchèteries sont restées ouvertes aux particuliers et aux professionnels.

Les équipements de l'agglomération qui ont pu être maintenus ouverts malgré la situation sanitaire ont mis en place des protocoles adaptés pour la sécurité de chacun.

Les agents volontaires ont accueillis les patients au centre de vaccination

Redéploiement des agents sur des missions de santé publique

Les piscines de Guingamp et de Paimpol ayant du fermer, les responsables de ces équipements ont été sollicités pour mettre les agents volontaires à disposition du centre de vaccination de Guingamp. L'objectif était d'assurer l'accueil des patients, les orienter tout au long de leur parcours de vaccination (rappel des gestes barrières, prise de température, questionnaire, orientation,...) et être relais d'information auprès de l'équipe médicale. Une manière pour les agents volontaire de retrouver le plaisir d'accueillir, de renseigner et d'accompagner les habitants.

Les perspectives 2022

RENFORCEMENT DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DE LA MESSAGERIE À LA PISCINE DE GUINGAMP

REFONTE DE L'IDENTITÉ VISUELLE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS (SIRÈNE ET ÉCOLE DE MUSIQUE)

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) DEVIENT MAISON FRANCE SERVICES GERÉE PAR LES COMMUNES (PAIMPOL ET CALLAC)

Les déchèteries sont restées ouvertes malgré la crise sanitaire

3. Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER JOUENT DES RÔLES MAJEURS DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION, DANS LA FORMATION DE SES PAYSAGES ET LEUR BIODIVERSITÉ, ET EST SUPPORT DE NOMBREUX EMPLOIS LOCAUX. L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE CE SECTEUR POUR PÉRENNISER DES ACTIVITÉS QUI CONTRIBUENT À PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE IDENTITÉ ET NOTRE PATRIMOINE.

Les réalisations 2021

L'agglomération, lauréate du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs et à développer une agriculture durable ainsi qu'une alimentation de qualité sur un territoire donné. L'agglomération est lauréate de l'appel à projet lancé à l'été 2021, qui permet un financement de 70 % du projet, cofinancé par les services de l'État. 160 000 € seront consacrés à la stratégie alimentaire de l'agglomération avec une étude pour la réalisation d'un diagnostic, l'animation de temps de concertation avec les acteurs locaux, la création d'un poste dédié à la thématique, afin d'élaborer un plan d'actions en faveur des filières locales. L'obtention de ce financement vient asseoir la stratégie de l'agglomération déjà largement impliquée dans l'alimentation locale avec notamment le dispositif « Plaisir à la cantine » qui a pour but de ré-enchanter la cantine pour qu'elle soit un espace d'éducation à l'alimentation. Ce dispositif « Plaisir à la cantine » s'est mis en place pour une dizaine de cantines d'écoles primaires. Il s'adresse à toutes les personnes qui participent à la restauration scolaire et à l'éducation des enfants : des agents, aux élus, aux équipes d'animation, enseignantes, administratives…

Transformation des viviers de Loguivy-de-la-Mer

Viviers : en mars 2021, les élus ont voté en faveur de la transformation de l'ancien bâtiment des viviers, sur le port de Loguivy-de-la-Mer

Les anciens viviers de Saint-Sulliac, aujourd'hui désaffectés, vont devenir un outil de travail collectif qui sera proposé aux professionnels de la mer.

Le montant total des travaux est de 1.6 M€ HT financé par le fonds FEAMP pour 626 k€ HT, la région pour 626 k€ HT, et de l'État pour 212 k€ HT, le solde étant financé par l'agglomération..

Plusieurs projets ont été évoqués pour ce bâtiment. Le choix s'est finalement porté sur une structure sur deux niveaux, destinée à stocker et valoriser les produits débarqués à Loguivy (crustacés, coquilles Saint-Jacques, poissons…) et les autres productions marines locales : conchyliculture, aquaculture…

Le bâtiment de 1 000 m² dispose d'un quai de déchargement. Il serait équipé de chambres froides et de bassins pour le stockage et la purification. Les anciens viviers disposent, en effet, d'une prise et d'une autorisation de pompage d'eau de mer. L'objectif est de devenir un élément de la filière des criées.

L'agglomération n'entend pas gérer elle-même le futur outil mais s'assurer de la conformité de sa vocation. Elle envisage donc de mettre en place un contrat de concession de services avec un ou deux opérateurs économiques qui devraient respecter un cahier des charges (qualité, filière innovante, gestion du bruit, gestion des déchets…).

Recyclage des Filets de Pêche Usagés (FPU)

En avril 2021 a démarré une expérimentation innovante sur le recyclage des filets de pêche qui fait la part belle à l'économie circulaire, limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des déchets maritimes.

Partant du constat national que 75 % des Engins de Pêche Usagés (EPU), constitués majoritairement de matières plastiques, sont destinés à l'enfouissement, Guingamp-Paimpol Agglomération a entamé dès 2019 une réflexion sur cette problématique. En s'appuyant sur une expérience menée à l'île d'Oléron autour de la collecte, du nettoyage des Filets de Pêche Usagés (FPU) par un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), et du recyclage de la matière première par une entreprise bretonne, l'agglomération a étudié la faisabilité du projet et recherché des partenariats.

L'ESAT de Plourivo, Lannion-Trégor Communauté, la Coopérative Maritime de Paimpol, la CCI des Côtes-d'Armor, Fil&Fab, spécialisée dans le recyclage des FPU à Brest, Nanovia fabricant de filaments pour imprimante 3D à Louargat, sont engagés dans cette expérience qui se déroule sur six ports du quartier maritime de Paimpol jusqu'en septembre. La Coopération Maritime, association nationale qui accompagne le secteur de la pêche dans l'optimisation de la collecte et du traitement des EPU, a fait de cette expérimentation un projet pilote en France. Son projet RECYPECH a pour but d'aider la filière à atteindre les objectifs d'une réglementation portant sur l'obligation de mettre en place, avant janvier 2025, un dispositif efficace et pérenne de gestion des EPU.

Les perspectives 2022

- LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE REQUALIFICATION URBAINE DE LA FAÇADE PORTUAIRE DE PAIMPOL
- FINALISATION DE L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE MER ET LITTORAL
- RECRUTEMENT D'UN GESTIONNAIRE POUR LE FUTUR ATELIER COLLECTIF À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA MER
- CANDIDATURE AU DLAL-FEAMPA 2021-2027 (LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE)
- ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES PÊCHES ET AQUACULTURES
- ENQUÊTE AUPRÈS DES OSTRÉICULTEURS POUR ÉVALUER LEURS BESOINS
- CRÉATION D'UN POSTE DÉDIÉ AU PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL

3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir

LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION PERMET D'ACCÉDER À UNE OFFRE DE FORMATION EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RELATIVEMENT IMPORTANTE. CERTAINES DE CES FORMATIONS FONT RÉFÉRENCE, CE QUI ENCOURAGE L'AGGLOMÉRATION À DÉVELOPPER CES FILIÈRES, ET ATTIRER TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS.

Les réalisations 2021

Vie associative

Des formations ont été ouvertes aux élus, agents municipaux et agents de l'agglomération, bénévoles et salariés associatifs. Différentes rencontres entre l'agglomération et les associations ont montré la nécessité de favoriser les échanges entre collectivités et associations mais aussi entre les associations elles-mêmes. Ces formations sont l'occasion d'échanger et de poursuivre le travail engagé autour des travaux de co-construction de la politique associative : un groupe de travail composé d'associations volontaires, une charte d'engagements réciproques proposée à la signature et maintenant des formations communes associations/collectivités. En parallèle de ces formations-actions sur l'organisation de la vie associative du territoire, des ateliers concrets qui répondent aux problématiques et besoins identifiés lors de l'enquête en ligne réalisée en avril et mai sont proposés.

Les objectifs définis

- Permettre aux élus locaux, aux agents des collectivités et aux acteurs associatifs de se connaître et de se construire une « culture commune » autour de la vie associative.
- Encourager l'interconnaissance, le partenariat, et la mise en réseau des acteurs.
- Créer des espaces de réflexions, d'analyses de pratiques de débats et d'actions collectives autour des problématiques rencontrées par les associations.
- Analyser les problématiques rencontrées par les acteurs autour de la structuration de la vie associative à l'échelle du territoire et proposer des pistes d'actions.
- Se projeter dans l'organisation de la vie associative à l'échelle du territoire.

Les perspectives 2022

CRÉATION D'UN MOOC POUR LES SAISONNIERS PAR L'OFFICE DE TOURISME

Focus sur

EXPÉRIMENTATION DEGEMER+

En 2020, le service économie, emploi et agriculture a mené une étude approfondie des problématiques d'emploi et de chômage sur le territoire. Une des conclusions est que le taux de chômage, élevé sur le territoire, n'est pas réparti uniformément sur les bassins de vie et les communes.

En partenariat avec la Mission Locale, Pôle Emploi et d'autres partenaires, L'agglomération a lancé, en mars 2021, le dispositif «Degemer +». Des personnes peu ou pas formées sont mises en relation avec des entreprises qui recrutent, en CDI ou CDD de plus de 6 mois, sur des postes de premiers niveaux de qualification.

Ce dispositif permet aux entreprises de gagner du temps dans leurs démarches de recrutement et aux candidats, de s'affranchir du CV et de la lettre de motivation.

Expérimental, «Degemer +» nécessite de bien cerner les besoins de l'entreprise et du poste à pourvoir mais aussi d'accompagner la nouvelle recrue dans sa prise de poste et au-delà. Une trentaine d'entreprises et 25 jeunes se sont portés volontaires pour intégrer la démarche. Objectif : atteindre une quarantaine d'embauches par an.

Gratuit, le dispositif est financé par l'Europe, la Région, le Département et l'État.

Deux chargées de mission ont été recrutées fin 2020/début 2021 par la Mission Locale. Leur objectif : faire se rencontrer employeurs et professionnels, sur la base d'une envie partagée de travailler ensemble, d'une très bonne connaissance du poste et des conditions de travail, et d'un suivi personnalisé durant la période d'essai.

3.

Préserver et développer une économie de proximité et solidaire

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LA VITALITÉ DU TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'APPRÉCIE PAR LE DYNAMISME ET DONC L'ATTRACTIVITÉ DE SES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES. IL S'AGIT D'UN ENJEU NON SEULEMENT ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI DE QUALITÉ DE VIE. EN CE SENS, L'AGGLOMÉRATION ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE PORTÉE PAR L'ARTISANAT ET LES COMMERCES DANS LES CENTRALITÉS MAIS AUSSI PAR LES CIRCUITS COURTS ET LES RESSOURCES LOCALES.

Les réalisations 2021

Deuxième année du dispositif « chèques cadeaux »

L'association Les Vitrines d'Armor et d'Argoat a soufflé sa première bougie en comptabilisant 170 commerces adhérents répartis sur 15 communes de l'agglomération : Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Pestivien, Callac, Grâces, Guingamp, Louargat, Paimpol, Pléhédel, Plouézec, Plougonver, Plouisy, Ploumagoar, Pontrieux et Saint-Agathon. 215 k€ de chèques cadeaux ont été distribués aux bénéficiaires et l'association est satisfaite des retours sur l'économie locale.

Un nouveau site internet **www.vitrines-armor-argoat.fr** permet aux entreprises de commander facilement les chèques cadeaux et à tous d'accéder à la liste des commerces adhérents (filtre de recherche par villes et par typologie des commerces).

Marina Ernault, salariée de l'association

Première édition de la Semaine du Tourisme Économique et des Savoirs-faire (octobre 2021)

L'objectif de la Semaine du Tourisme Économique et des Savoir-faire est de permettre au grand public, habitants du territoire et touristes, de (re)découvrir les entreprises locales qui font l'identité du territoire, de toutes tailles et tous secteurs confondus (industriels, artisans, producteurs locaux, sociétés ou organismes territoriaux ou municipaux), lors d'un évènement à l'échelle de la Bretagne, en valorisant leur savoir-faire, leurs produits et leurs innovations.

Cette première édition a rassemblé cinq entreprises et 137 participants.

Les perspectives 2022

JEU DE PISTE ÉVÈNEMENTIEL ARTISANS ET ARTISANS D'ART

CHÈQUES CADEAUX DISPONIBLES AUX PARTICULIERS

2ÈME ÉDITION DE LA SEMAINE DU TOURISME ÉCONOMIQUE ET DES SAVOIR-FAIRE

BOUTIQUE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE L'OFFICE DU TOURISME

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Développer les cultures

EN PRENANT APPUI SUR LES ATOUTS DU TERRITOIRE ET SUR LES TRÈS NOMBREUX ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE, L'AGGLOMÉRATION S'EST DOTÉE D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET DE SERVICES DE PRATIQUES CULTURELLES AFIN DE FAIRE RAYONNER LES CULTURES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LES RENDRE ACCESSIBLES À TOUS.

Les réalisations 2021

Trois équipements de l'agglomération en Pass Culture

Tous les jeunes âgés de 18 ans peuvent activer leur Pass culture et ont droit à un chèque de 300 €, sans condition de ressources, via une application sur smartphone disponible dans les stores sur Apple ou Android. La somme est disponible pendant deux ans. En 2021, trois équipements se sont inscrits dans le Pass : le centre de découverte maritime de Milmarin, le centre culturel de La Sirène, et l'École de Musique.

Jeu de piste et audioguide « Balade sonores des islandais » à Milmarin

En complément de la visite de son exposition, le musée Mémoire d'Islande, à Ploubazlanec, propose un audioguide en sept épisodes sur les lieux emblématiques de la grande pêche dans le Pays de Paimpol. Ce dernier a été créé avec l'association Plaeraneg Gwechall.

Participation à la Rock School

Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor ont monté un partenariat pour organiser un échange européen autour d'une Rockschool durant l'été 2021. Du 25 juillet au 3 août 2021, 20 jeunes âgés de 16 à 24 ans et venant du territoire de l'agglomération, d'Allemagne, de République Tchèque et de Géorgie se sont retrouvés autour d'une rencontre musicale interculturelle sur la thématique de la santé. Une aventure collective qui se veut fédératrice autour de valeurs communes : la solidarité, la curiosité, la confiance en soi, la tolérance ou encore la créativité.

Deux concerts de clôture se sont tenus en fin de séjour : l'un à Guingamp et l'autre au Centre Culturel La Sirène à Paimpol. L'agglomération a apporté son soutien financier, matériel et humain à ce projet.

Focus sur

LA SIRÈNE EN AUDIO

Le centre culturel de La Sirène est au cœur d'un reportage réalisé par la Web Radio, Radio Kalon. Une découverte des espaces, des activités musicales et culturelles avec des personnes passionnées par leur métier ! Radio Kalon est une association à but d'insertion sociale et professionnelle qui travaille en lien avec la Maison de l'Argoat sur l'encadrement d'un groupe de bénéficiaires, qu'ils forment aux métiers de la radio et de l'interview.

Également...

- **Pacte culturel Éducation Artistique et Culturelle (EAC) avec le Département : 11 projets soutenus**
- **Participation au festival « Embarque à Treb' »**
- **Définition des critères d'attribution des subventions culture**

Les perspectives 2022

REFONTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

SUBVENTION CULTURELLE DE 168 000 €

STRUCTURATION ET VALORISATION DE LA SIRÈNE

RÈGLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION DE LA SIRÈNE

MISE EN PLACE D'UNE ÉTUDE DES PUBLICS

ÉCRITURE DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

TRANSVERSALITÉ : PARTICIPATION PETITE VILLE DE DEMAIN, UN PAS POUR MA PLANÈTE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET PROJET PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES DE MUSIQUE

PROJET MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

MILMARIN :
- **TOURISME & HANDICAP**
- **VISITE À DISTANCE**

ÉCOLE DE MUSIQUE :
- **INTERVENTION DES ENSEIGNANTS DE MUSIQUE DANS LES ACCUEIL DE LOISIRS**
- **ANIMATIONS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE HORS LES MURS**
- **ÉTUDE D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL**
- **STRUCTURATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE : AMÉLIORATION DE LA GESTION PAR L'ACQUISITION DU LOGICIEL EMUSE**
- **SCHÉMA ENSEIGNEMENT MUSICAL**

4. Améliorer l'accès aux soins et à la santé

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

L'AVENIR ET L'ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX PASSENT, NOTAMMENT, PAR LA CONFORTATION ET LA CONSOLIDATION D'UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ.
L'AGGLOMÉRATION ASSURE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES DE SANTÉ POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE, AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET RENFORCER L'OFFRE DE SOINS VIA LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS).
EN 2021, ELLE A ÉTÉ FORTEMENT MOBILISÉE AFIN D'ACCOMPAGNER ET ORCHESTRER DES ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19.

Les réalisations 2021

Deuxième Contrat Local de Santé

Ce contrat entre Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté, aux côtés de l'ARS, a été signé le 7 octobre 2021.

Stratégie élaborée sur cinq ans pour la santé des habitants sur les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté, le Contrat Local de Santé a pour objectifs de réduire les inégalités environnementales, territoriales et sociales de santé, fédérer les acteurs de la santé autour d'un projet partagé et apporter des réponses transversales, coordonnées et concrètes aux enjeux de santé rencontrés par la population sur le territoire.

En parallèle de cette élaboration, plusieurs programmes ont été menés, permettant la continuité de la dynamique partenariale locale :

- **L'inauguration d'Alinea**, dispositif de veille et d'accompagnement des proches endeuillés (innovant et expérimental : 1ère en France) porté par la Fondation Bon Sauveur.
- L'accompagnement d'**actions santé environnement**.
- La coordination des **semaines d'informations sur la santé mentale** « Pour ma santé mentale, prenons soin de mes droits ».
- Amorce du projet visant à organiser un temps fort sur la vulnérabilité et le partage d'infos.
- La mise en œuvre d'une journée de **sensibilisation à la maîtrise de stage** pour les médecins généralistes.
- Actions **« Prenons soin de ceux qui aident »** déployées par la Mutualité Française, piloté par le CIAS de Leff Armor.

Également...

- **Favoriser l'accès aux soins par le soutien et l'accompagnement des dynamiques et projets d'exercices coordonnés (Maison de santé pluridisciplinaire, communautés professionnelles territoriales de santé)**
- **Actualisation de la convention de partenariat du Centre de Santé liant le Centre hospitalier de Guingamp et l'agglomération.**
- **Participation à la dynamique de création d'un second Centre de Santé à Paimpol**

Inauguration du dispositif Alinea
Salle de la Grande Ourse - Saint-Agathon

Les signataires du Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp

Les perspectives 2022

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU CLS DANS UNE LOGIQUE DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ :

- **DÉPLOIEMENT DE SESSIONS PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE**
- **PROMOTION DU DISPOSITIF ALINEA PAR LE BIAIS DES SOIRÉES « LA VIE APRÈS LE SUICIDE D'UN PROCHE »**
- **PROGRAMMATION DE SESSIONS DE SENSIBILISATION DES AGENTS DE L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNANT DU PUBLIC AUX HANDICAPS**
- **ORGANISATION DE SESSIONS DE FORMATION SUR LE PARTAGE D'INFORMATIONS APPLIQUÉ À LA VULNÉRABILITÉ À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SANTÉ, MÉDICO-SOCIAL ET ÉLUS**
- **ORGANISATION DES SESSIONS DE BIENVENUE POUR LES INTERNES DES CENTRES HOSPITALIERS ET DE MÉDECINE GÉNÉRALE**
- **LANCEMENT DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE AU SUJET DE LA MAISON SPORT SANTÉ**

Quelques chiffres

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

51 PARTENAIRES PRÉSENTS

44 RÉUNIONS DE COORDINATION/MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

19 RÉUNIONS PARTENARIALES

1 COMITÉ DE PILOTAGE

15 GROUPES DE TRAVAIL

SEMAINES D'INFOS SUR LA SANTÉ MENTALE :
5 ACTIONS
140 PARTICIPANTS

PRÉVENTION SUICIDE ET POSTVENTION*

ACTIONS PILOTÉES PAR LA FONDATION BON SAUVEUR

42 PERSONNES À LA JOURNÉE RÉSEAU

8 COMMUNES REPRÉSENTÉES AUX FORMATIONS ÉLUS / GENDARMES

100 PERSONNES À L'INAUGURATION DU DISPOSITIF ALINEA

ACTIONS PILOTÉES PAR L'UCO

140 PERSONNES AU COLLOQUE « VULNÉRABILITÉS ET PASSAGES À L'ACTE DES FEMMES »

CENTRE DE SANTÉ ARMOR ARGOAT EN 2021

12 999 CONSULTATIONS RÉALISÉES

2 502 PATIENTS QUI ONT CHOISI LEUR MÉDECIN TRAITANT RÉFÉRENT AU CENTRE DE SANTÉ, SOIT UNE AUGMENTATION DE **1 136** PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

* Une postvention est une intervention menée après un suicide, prenant principalement la forme d'un soutien aux personnes endeuillées. La famille et les amis de la victime du suicide peuvent eux-mêmes être exposés à un risque accru de suicide.

Focus sur

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION ET LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ PUBLIENT LEUR DIAGNOSTIC LOCAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENT

C'est en s'appuyant sur les résultats de ce diagnostic finalisé en janvier 2021, que le deuxième Contrat Local de Santé (2021-2026) souhaite mieux prendre en compte les enjeux de la santé-environnement dans le cadre de son plan d'actions. Ce diagnostic a été une base de connaissances pour l'élaboration des fiches actions du Contrat Local de Santé 2 et a permis de déterminer des priorités.

Plusieurs objectifs ont été visés :

- Améliorer la connaissance en réalisant un portrait santé environnement du territoire.
- Améliorer la connaissance de la situation par les différents partenaires.
- Favoriser un travail commun vers une programmation d'actions.
- Identifier les ressources à mobiliser et les actions à mettre en œuvre.

Le diagnostic local en santé environnement a été élaboré afin de mieux apprécier et caractériser le Pays de Guingamp en termes de santé environnementale. Il vise à constituer une base de réflexion et d'orientations pour les décideurs, préalable à la définition d'une stratégie en santé environnement. Il vise à contribuer à la mise en place d'actions adaptées aux besoins des habitants, aux points forts ou aux contraintes spécifiques du territoire.

Le diagnostic s'appuie sur une double approche :

- **Quantitative** à partir d'indicateurs environnementaux territorialisés issus du guide méthodologique « Aide à la réalisation d'un diagnostic local en Santé environnement » réalisé par l'Observatoire régional de la santé de Bretagne (ORS Bretagne) dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) où sont identifiés les indicateurs et les données pertinentes, leur disponibilité, les méthodes de collecte à mettre en place ainsi que les modalités et limites d'interprétation des données.
- **Qualitative** à partir de deux sessions de travail collectif avec des représentants institutionnels et/ou associatifs, des professionnels de santé, des élus du territoire, ainsi qu'avec des acteurs locaux, durant les mois d'octobre et de novembre 2020.

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire

QU'ELLE SOIT JEUNE OU ÂGÉE, TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS. PAR SON ACTION AU QUOTIDIEN, GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'ATTACHE À DÉVELOPPER DES PROJETS EN DIRECTION DE L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES DE SA POPULATION AVEC POUR AMBITION DE FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET DE RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SUR LE TERRITOIRE.

Les réalisations 2021

Parentalité : place aux familles et appel à projets 1000 jours

La deuxième édition de l'évènement « Place aux familles » a été organisée par le collectif parentalité du Pays de Guingamp. Un programme d'actions variées, gratuites pour la plupart, et réparties sur différentes communes de Leff Armor Communauté et de Guingamp-Paimpol Agglomération a attiré parents et enfants : ciné-débats, conférences, ateliers, jeux.

Ouverture du Pôle de services aux familles de Louargat

Ouverte début juillet 2021, la structure de plus de 650 m² est située en proximité directe du groupe scolaire des Deux-Ménés à Louargat. Ce pôle accueille le centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans, le Relais Petite Enfance et la ludothèque Planète Enchantée. Ce nouveau bâtiment est le fruit d'une concertation et d'un travail commun entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la commune de Louargat afin de mutualiser certains espaces : préau et cour, salle de motricité, cuisine et espace restauration. 1,65 M€ ont été investis au total dans ce projet, dont une partie, financée par la CAF, le Département et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le pôle aux familles de Louargat a ouvert ses portes en juillet 2021

Travaux piscine de Paimpol : systèmes de filtration

Si les travaux ne sautent pas aux yeux des usagers, la différence devrait être palpable en termes de performance et de confort. En effet, sous le bâtiment, les anciens filtres à sable ont laissé la place à des filtres à perlite (une roche volcanique naturelle), un système plus performant qui va permettre de faire des économies d'eau. L'ensemble des pompes hydrauliques a également été changé, ce qui a un impact positif sur le fonctionnement des jets, de la banquette-bulle et du toboggan. Pour le confort des usagers, un réaménagement et une mise aux normes des cabines ont été réalisés. Les adeptes d'activités aquatiques ont repris les cours d'aquagym, aquabike, bébé nageur ou encore aquaphobie.

Également

- **Rédaction d'un appel à projets conjoint avec la CAF pour développer l'accueil collectif et les Maison d'Assistants Maternels (MAM) sur le territoire**
- **Signature d'une convention territoriale globale avec la CAF**
- **Location en régie de matériel nautique**

Focus sur

MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO UNIQUE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE POUR FACILITER LA RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Afin de permettre une meilleure identification par le public des structures dédiées à la petite enfance, les Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) deviennent les Relais Petite Enfance (RPE). Le changement de nom du relais intervient dans le cadre de la réforme gouvernementale de mai 2021 qui élargit également les missions des RPE. En complémentarité de l'accompagnement des assistants maternels et des parents employeurs, le Relais Petite Enfance vient affirmer sa position de lieu central qui contribuera à renseigner les familles sur l'offre et la demande globale d'accueil du territoire : « un guichet unique d'information et d'orientation petite enfance ». L'agglomération a créé un numéro unique « Infos Petite Enfance » afin d'orienter efficacement les familles en recherche d'un mode d'accueil sur le territoire ou d'informations pour leur enfant.

De nombreuses animations étaient proposées dans le cadre de Place aux Familles

- ***Numéro unique petite enfance 02 96 55 37 22***

+

Les perspectives 2022

RECENSEMENT ET DÉPLOIEMENT DE PRESTATIONS SPORT SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

INAUGURATION DU GYMNASE DE PÉDERNEC

DIAGNOSTIC STRUCTUREL DES GYMNASES

ACQUISITION DE TRIBUNES ET BUT DE HANDBALL EN VUE DE MAINTENIR LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX :
DES ÉQUIPEMENTS EN TRÈS BON ÉTAT PERMETTENT AUX CLUBS DE FAIRE DU SPORT EN MODE LOISIR ET EN COMPÉTITION.

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Améliorer la mobilité sur le territoire

LA DESSERTE DU TERRITOIRE ET LA MOBILITÉ DES PERSONNES SONT DES AXES ESSENTIELS D'ATTRACTIVITÉ, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL. L'AGGLOMÉRATION VEILLE À AMÉLIORER L'EXISTANT ET À DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES POUR ADAPTER LES MOBILITÉS AUX RÉALITÉS DU QUOTIDIEN.

Les réalisations 2021

Inauguration d'Axeo Auto

Axeo Auto, le service de location de voitures électriques (quatre stations inaugurées en avril 2021 et une en octobre 2021).

Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit la modernisation de son réseau Axeo afin de faciliter les déplacements sur son territoire, dynamiser les zones rurales et peu denses, développer des alternatives à la circulation automobile. En proposant avec Transdev, son délégataire, un service d'autopartage, l'agglomération met en place un outil au service d'une mobilité intelligente et respectueuse de l'environnement : Axeo auto, la solution branchée d'autopartage ! Cette offre de location de véhicules électriques est complémentaire des autres modes de transport : au réseau de bus « Axeo bus », au transport à la demande « Axeo bus+ », à la location longue durée de vélos à assistance électrique « Axeo vélo », au réseau ferroviaire.

Mon bus de l'été : ajout des arrêts touristiques sur Axeo Bus+ les mercredis et samedis en juillet et août 2021

La formule de transport partagé en bus pour desservir des lieux touristiques a séduit pour sa 1ère édition ! Chaque mercredi et samedi durant l'été, les bus ont circulé pour aller chercher locaux et touristes à leur lieu de résidence et les amener, pour seulement 1 € le trajet à l'Abbaye de Beauport, la plage de la Tossen ou de Cruckin à Paimpol, Armoripark, La Roche-Jagu et la Vallée des Saints.

Ouverture de cinq stations d'autopartage Axeo Auto

Focus sur

AXEO REÇOIT LE PRIX DES VILLES MOYENNES AU PALMARÈS DES MOBILITÉS 2021

Organisé par le magazine Ville, Rail & Transports, le Palmarès des Mobilités réunit chaque année de nombreux acteurs du transport, opérateurs, constructeurs, équipementiers, organismes publics et privés... Dans l'objectif de valoriser les services mobilité déployés sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération, Axeo a candidaté à la 30ème édition et a remporté le Prix des Villes Moyennes.

Pour satisfaire ses 73 700 habitants, Guingamp-Paimpol Agglomération a différents objectifs en matière de mobilité : améliorer la qualité de vie, agir en faveur de l'environnement, participer au développement économique local, proposer un service de qualité équitable et solidaire. Au travers d'Axeo, de nombreuses actions, que ce prix vient récompenser, ont été engagées en ce sens :

- Janvier 2020 : intégration de la ligne régulière Paimpol-Arcouest avec une tarification unique à 1 €.
- Juin 2020 : lancement du service Axeo Vélo afin de limiter le recours à la voiture individuelle.
- Décembre 2020 : démarrage du Transport à la Demande Axeo Bus+ destiné aux secteurs ruraux les moins desservis. Adhésion à la plateforme de covoiturage Ouestgo.
- Avril 2021 : ouverture de cinq stations d'autopartage Axeo Auto pour faciliter les déplacements sur le territoire et dynamiser les zones rurales.
- Juillet 2021 : création d'un transport à la demande estival pour limiter l'usage de la voiture des visiteurs et préserver l'environnement.

Les perspectives 2022

ÉLABORATION DU PLAN VÉLO COMMUNAUTAIRE

MARS 2022 : MISE EN LOCATION DE 30 VAE SUPPLÉMENTAIRES (FLOTTE DE 180 VAE)

AVRIL 2022 : MISE EN PLACE DE 12 ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE TOURISME

FIN MAI À DÉBUT SEPTEMBRE 2022 : MON BUS DE L'ÉTÉ (AJOUT DES ARRÊTS TOURISTIQUES SUR AXEO BUS+ LES MERCREDI ET SAMEDI)

FIN D'ANNÉE 2022 : INSTALLATION D'UN ABRI VÉLO COLLECTIF EN GARE DE PAIMPOL

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

LA CRISE SANITAIRE A PLUS QUE JAMAIS RÉVÉLÉ L'IMPORTANCE DU NUMÉRIQUE DANS NOTRE SOCIÉTÉ (SERVICES DÉMATÉRIALISÉS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, RÉSEAUX SOCIAUX…). LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST BIEN UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE. L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE VISE À RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET À RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE. IL TEND À DÉVELOPPER LES USAGES DE L'INTERNET À TRÈS HAUT DÉBIT POUR L'ENSEMBLE DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES.

Les réalisations 2021

T Konek T, conférence burlesque sur les usages numériques avec le Théâtre du Totem

La rentrée culturelle 2021 à La Sirène de Paimpol a débuté avec une conférence décalée et les comédiens du Théâtre du Totem. Le sujet : les conséquences d'internet sur notre quotidien.

Si les nouvelles technologies sont de nos jours, un outil essentiel de communication, elles ont aussi bouleversé notre quotidien et engendré de nouvelles dérives : harcèlement, problèmes familiaux, addictions…

C'est à travers divers témoignages et extraits de textes variés (essais, articles, etc.) et soutenu par un montage vidéo que la Compagnie a invité à la réflexion autour des dangers et des bienfaits du numérique.

Le théâtre du Totem interroge sur les dangers er les bienfaits du numérique

Accompagnement du CIAS avec l'association Microtel

Déclaration de revenus, prises de rendez-vous… De plus en plus de démarches administratives ne se font plus que par internet. Mais comment faire quand on n'a jamais appris ou qu'on n'est pas équipé ?

Face à la dématérialisation administrative, Microtel, avec le CIAS, accompagne les personnes en difficulté avec le numérique. Un dispositif qui s'adresse à tous les habitants de l'agglomération et prévoit une aide personnalisée gratuite, financée par le CIAS. Les rendez-vous ont lieu sur le site choisi soit Bourbriac, Bégard, Belle-Isle-en-Terre ou Callac.

Également

- **Maintien des rendez-vous en ligne pour les services jeunesse**
- **Site web de Milmarin en version développée**

Les perspectives 2022

MISE EN LIGNE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS PISCINES

PROJET DE VISITE À DISTANCE PAR MILMARIN

Objectif 100% des foyers fibrés en 2026 : le déploiement sur l'agglomération

La deuxième phase, qui a débuté fin 2020 va se poursuivre jusqu'en 2023. L'objectif est de 47 000 prises installées en 2026 (une prise correspond à un foyer, une entreprise ou un site public). Au 31 décembre 2021, il y avait 7 549 foyers, entreprises et sites publics éligibles à la fibre. Sur ces 7 549 prises commercialisables, 3 444 étaient commercialisées, soit un taux de 45,6% (supérieur à la moyenne régionale). Au 31 décembre 2021, 15% du territoire était donc couvert (hors Guingamp déployée par Orange).

À titre d'information, le coût d'une prise est de 2 000 €, dont 445 € financé par l'agglomération. Le budget global du projet Bretagne Très Haut Débit est de près de 21 M€ (cofinancé par l'Etat, l'Union Européenne, la Région Bretagne, les départements et les communautés d'agglomération ou de communes bretons).

5.

Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

LE DIALOGUE RURAL-URBAIN EST PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ. IL S'AVÈRE MÊME INDISPENSABLE POUR PERMETTRE À NOTRE TERRITOIRE DE MIEUX CONDUIRE SON AMÉNAGEMENT ET SON DÉVELOPPEMENT, TANT DU POINT DE VUE DE L'ORGANISATION DES SERVICES, DE LA LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS, DES TRANSPORTS, DU SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET RÉSIDENTIELLES, DE L'HABITAT, DE L'ENVIRONNEMENT OU ENCORE DE LA GESTION DES RESSOURCES.

Les réalisations 2021

Petites villes de demain unies par une convention

Dès le début de l'année 2021, quelques communes « rurbaines » du territoire ont postulé au programme Petites villes de demain, mis en place par l'État afin d'en révéler leur potentiel.

Guingamp, Paimpol, Bégard et Callac sont les communes retenues par l'État dans ce dispositif. Pour permettre à ces communes de poursuivre leur développement et de se projeter dans un avenir de proximité, de centralité et d'attractivité.

Pour cela, il est entendu que cette convention soit un outil au service des communes, grâce à des fonds de l'État, notamment, qui vont permettre de financer un poste de chef de projet en charge de la coordination du programme, mais également des chargés de mission, experts en énergie, en habitat ou en mobilité, entre autres. Ces agents seront au service des quatre communes retenues, mais aussi de l'ensemble des communes du territoire.

Ce dispositif a vocation à bénéficier aux 57 communes du territoire.

Petites villes de demain s'inscrit dans l'agenda rural mis en œuvre pour répondre aux réactions des habitants des petites villes de campagne, qui avaient l'impression que l'on ne parlait que métropoles, grandes villes, développement international, universités et autres, et que l'espace rural était délaissé. De portée nationale, ce dispositif concerne 1 600 communes en France et mobilise 3 M€ de priorisation de crédits, notamment en ingénierie.

Signature du CRTE entre l'agglomération et l'État

L'agglomération a signé un Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État

L'agglomération a pu s'appuyer sur son projet de territoire qui met en avant notamment l'excellence environnementale comme première orientation stratégique, axe en totale cohérence avec les ambitions de l'État, pour rédiger son CRTE. Concrètement, ce document recensera tous les ans les projets du territoire ayant traits aux mobilités, à la revitalisation des centralités, à la préservation de la biodiversité par exemple. L'État aura alors une vision globale du territoire, à la fois sur sa stratégie de développement et sur ses projets, démontrant ainsi du dynamisme local (communes, associations, entreprises…). Si le recensement des projets ne vaut pas promesse de subvention, il garantit que l'État en a bien connaissance, s'engageant alors à déployer le cas échéant des moyens supplémentaires pour mener ces projets et accompagner chaque territoire signataire d'un CRTE selon ses priorités, ses besoins, ses objectifs. C'est donc un contrat « sur-mesure » qui prend en compte les réalités locales.

Pass Asso

Les associations rencontrant des difficultés face à la crise sanitaire ont eu la possibilité de bénéficier du Pass Asso : une aide de 1 500 à 3 000 € mise en place par la région Bretagne et Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle peut être complémentaire des dispositifs mis en place par l'État.

Installation du Conseil citoyen

Initié au printemps, afin de permettre aux habitants du territoire de partager et d'enrichir les enjeux et questionnements des politiques publiques, le Conseil citoyen a suscité l'intérêt et compte aujourd'hui une centaine de membres répartis en trois collèges : habitants, acteurs locaux (associations…) et ambassadeurs (anciens élus ou experts du territoire). Le Conseil citoyen se réunit chaque mois et doit dans les semaines à venir élire son bureau ; des groupes de travail se sont mis en place pour 2022. De nombreux sujets émergent des différents échanges et les thématiques à aborder sont précisées : le projet agricole territorial, le Plan Climat, la mobilité, la politique enfance jeunesse, l'habitat, etc. Outil de mobilisation, ce collectif a aussi vocation à nourrir les réflexions des élus afin de les inviter à se saisir de sujets qu'il lui semble pertinent d'approfondir.

Les instances du Conseil citoyen :

Le Conseil citoyen a mis en place une gouvernance transversale composée :

- **D'une plénière :** organe de décision et d'orientations composée de l'ensemble de 100 membres.
- **De groupes de travail** chargés de travailler sur les saisines et auto-saisines.
- **D'un bureau** chargé par la plénière de la coordination, l'animation et du suivi des travaux du conseil.
- **D'un comité de coordination** garant du respect des valeurs, de l'intégrité de la structure, partage de la feuille de route.

Le 28 février 2022, les membres du conseil citoyen ont élu leurs représentants au bureau.

Le bureau du Conseil citoyen est composé de la manière suivante :

- **5 membres au titre de du collège des citoyens.**
- **3 membres au titre du collège des acteurs locaux.**
- **3 membres au titre du collège des ambassadeurs.**
- **3 coordinateurs, 1 au titre de chacun des collèges représentent le Conseil citoyen auprès de l'agglomération.**

Mise en place du Conseil citoyen

Les perspectives 2022

SAISINES DU CONSEIL CITOYEN SUR DIFFÉRENTS SUJETS D'ACTUALITÉ (CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT EN LIEN AVEC LA CULTURE, LE TOURISME, L'ALIMENTATION…)

AVANCEMENT DE LA COOPÉRATIVE DE SERVICES AVEC L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU TERRITOIRE (ACTER ET ENCLENCHER DEUX OU TROIS MUTUALISATIONS)

DIAGNOSTIC SUR L'ÉGALITÉ HOMMES FEMMES OU COMMENT PRENDRE EN COMPTE CETTE DONNÉE DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'AGGLOMÉRATION ?

DÉPLACEMENT À MADAGASCAR EN OCTOBRE 2022 (COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE)

L'agglomération et ses partenaires institutionnels

LA POLITIQUE PARTENARIALE DE L'AGGLOMÉRATION EST ANCRÉE DEPUIS SA CONSTITUTION AU DELÀ DES DISPOSITIFS AUXQUELS L'AGGLOMÉRATION ADHÈRE.
ELLE A MAILLÉ DES ENTENTES AVEC SES CONSŒURS ET NOTAMMENT

29 AVEC LEFF-ARMOR COMMUNAUTÉ

34 AVEC LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

14 AVEC SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLO.

Focus sur trois de nos partenaires

Centre de gestion 22

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor assiste les élus locaux dans leur rôle d'employeur et propose des missions mutualisées à l'échelon départemental pour la gestion des agents territoriaux. Il intervient dans les domaines liés aux ressources humaines des collectivités locales, recrutement permanent. Il est géré par un Conseil d'Administration, représentant les communes et établissements publics affiliés du département. Il est présidé par Vincent Le Meaux, Président de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne ADEUPA

Guingamp - Paimpol Agglomération adhère à l'ADEUPa depuis juillet 2018. L'ADEUPa aide la communauté à structurer son ingénierie et l'accompagne dans la conduite de ses démarches de planification (PLUi, PLH, PCAET) et de développement (études urbaines, économiques...).

La Région

Guingamp-Paimpol Agglomération a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région Bretagne intitulé « Collectiv'Égalité femmes-hommes, l'accompagnement des intercommunalités » (voir en page 43).

Les perspectives 2022

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ ET LEFF-ARMOR COMMUNAUTÉ DANS LE CADRE DE L'ENTENTE ENTRE ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)

LA RÉGION BRETAGNE : COLLECTIV'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, L'ACCOMPAGNEMENT DES INTERCOMMUNALITÉS

Nos partenaires et les dispositifs mis en oeuvre

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Contrat Local de Santé

Contrats de territoire

Conventions territoriales globales

Conseil en énergie partagé

Un jeune, une solution

Petites villes de demain

Programme d'intérêt général

Natura 2000

Contrat d'objectif territorial

Convention de revitalisation du centre-ville de Guingamp et de développement du territoire

Breizh Cop, contractualisations...

Des moyens et des ressources

Le mot du Directeur général des services

De crises en crises, depuis deux ans, les services publics sont bousculés, chahutés. En même temps ils ont démontré qu'ils étaient nécessaires pour le maintien de la cohésion sociale. Ce « en même temps » - est devenu plus que jamais notre quotidien.

Nous devons ainsi agir et réagir au temps court, et construire et anticiper le temps long. C'est ce que les équipes de l'agglomération ont su faire tout au long de l'année 2021. Gérer les crises, adapter nos réponses, par les aides apportées à l'agglomération, par le redéploiement de moyens, tout en maintenant les grands projets qui construisent de façon concrète la trajectoire des années à venir : plan climat, plan local d'urbanisme, le tourisme durable …

Cette conjugaison dans le temps fait écho à la nécessaire gestion dans l'espace. Etre citoyen d'ici sans renoncer à être citoyen du monde. L'agglomération agit ainsi en proximité : gestion des déchets, accueil de loisirs et de la petite enfance, équipements culturels et sportifs (piscines, Milmarin, écoles de musique, …), transports scolaires et des usagers. Mais elle concourt aussi, par son action, à des enjeux globaux. La gestion de l'eau, de la réhabilitation de la vallée de Cadolan à la construction de l'usine d'eau d'Yvias illustre cette double dimension, comme la définition d'une économie circulaire ou le fait de rendre possible, concrètement, un programme d'éducation à l'environnement pour toutes les écoles du territoire.

Agir ici, maintenant, sans renoncer à notre responsabilité globale.

Pour toutes ces raisons, je veux remercier l'ensemble des équipes de l'agglomération. Dans les tempêtes, il faut connaître son cap, et avoir de bons marins. Je suis intimement convaincu que nous avons les deux – notre navire est donc solide.

Romain Rollant
Directeur général des services

Le Forum des services

Interconnaissances entre élus et services de l'agglomération : le Forum des services à destination des élus

Cet évènement est au cœur du projet d'administration de l'agglomération, déployé en quatre ambitions communes : coopérez, osez, simplifier et visez l'éco-exemplarité. Le Forum des services a vocation à illustrer la coopération entre les agents et les élus. Initié en 2020, avec un premier forum des services consacrés aux agents, cette nouvelle édition de 2021 avait pour objectif de faciliter l'interconnaissance entre élus, secrétaires et directeurs généraux des services des mairies du territoire et services de l'agglomération.

Le mardi 23 novembre 2021, en amont de la séance du conseil communautaire, une centaine de participants ont pu découvrir au stade du Roudourou une quinzaine de stands mis en place et animés par 90 agents, qui représentaient 20 services pour échanger sur les missions de service au public.

À cette occasion, le guide des élus a été remis aux participants, cet outil entre trombinoscope, annuaire, et organigramme est aussi mis à disposition des mairies pour faciliter l'identification des référents de l'agglomération sur les compétences concernées.

L'accueil des usagers sur le territoire

Issue de la fusion de sept communautés de communes, Guingamp-Paimpol Agglomération a fêté ses quatre ans d'existence le 1er janvier 2021.
Le maintien de la proximité avec les usagers est facilité par la répartition des services sur l'ensemble du territoire.

LÉGENDE

- Mairie
- France Services
- Info Jeunes
- Axéo Mobilité
- Office du Tourisme
- Bureau d'information touristique

Maison de l'agglomération de Plourivo

Service Eau et assainissement

Contactez nos services

- *Standard de l'agglomération : 02 96 13 59 59*
- *Service Eau et assainissement : 02 96 20 07 77*
- *Axeo Mobilité : 02 56 74 99 94*
- *Relais Petite Enfance : 02 96 45 35 93*

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Siège de l'agglomération

Le siège de l'agglomération, en travaux, est accessible sur rendez-vous. Son accueil est déplacé à proximité de la mairie de Guingamp.

- *Accès voiture : 3 rue Auguste Pavie*
- *Accès piéton : parking de la mairie (entre la CPAM et le théâtre)*

Mairie de Guingamp

Bureau d'information touristique

Axeo Mobilité

Info Jeunes

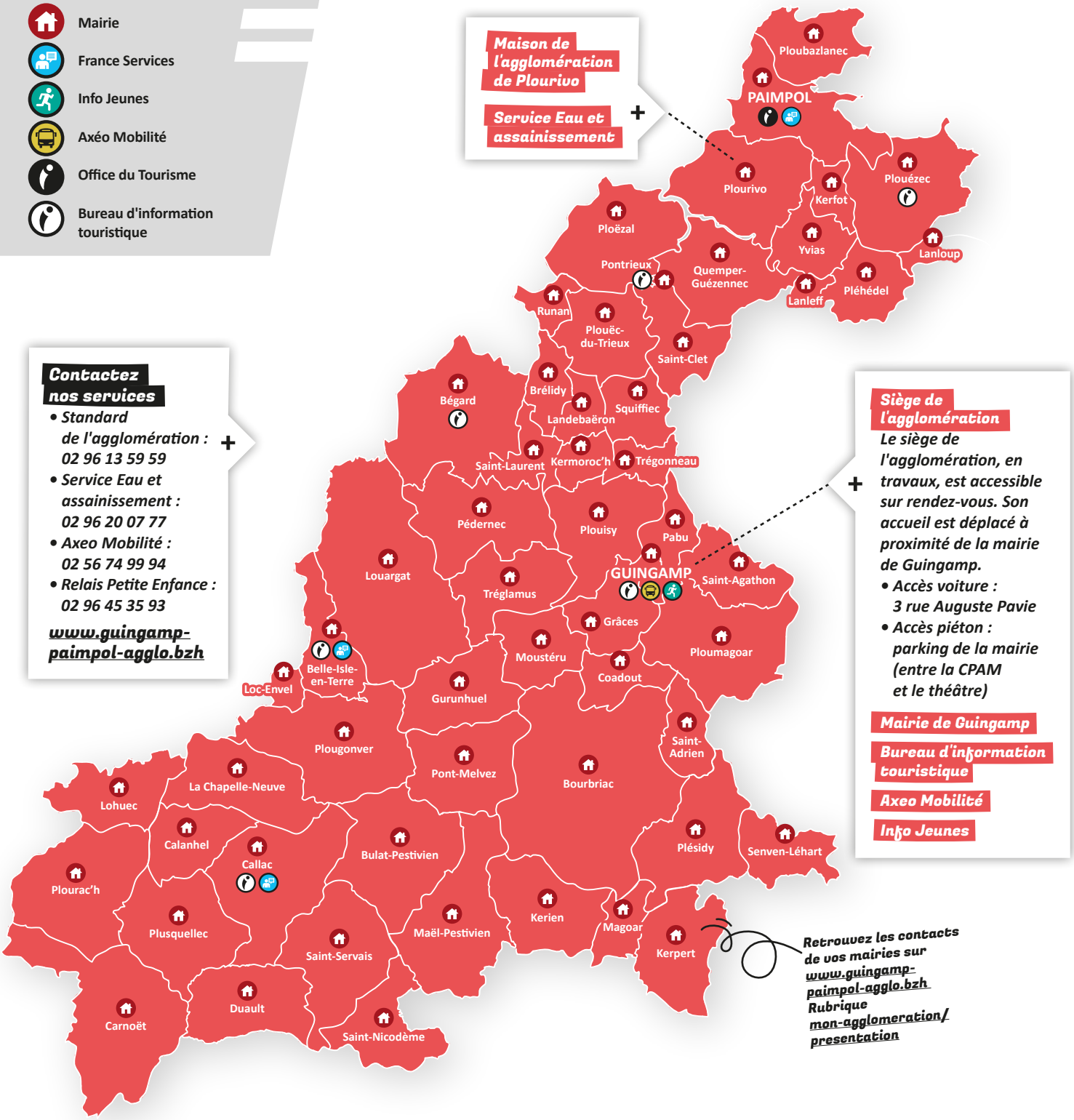

Retrouvez les contacts de vos mairies sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh Rubrique mon-agglomeration/presentation

L'organigramme des services 2022

Président
Vincent Le Meaux

Cabinet du Président
Claire Vidament

Directeur général des services
Romain Rollant

+ Pilotage financier, évaluation et contrôle de gestion

+ Territoires, citoyenneté et coopération
Aurélie Thébault-Lepivert

+ Communication, relation aux usagers et promotion du territoire
Coralie Belliard

Pôle Ressources
Marie-Laure Bocher

Administration générale
Marie-Laure Bocher
- Affaires juridiques et foncières
- Moyens généraux
- Système d'information et gestion des données

Finances
Angélique Doisneau
- Budget et comptabilité
- Commande publique
- Animation financière et suivi budgétaire

Personnel, emploi et compétences
Charlotte Guienne
- Mobilité et formations professionnelles
- Carrière et paie
- Prévention, santé et retraite
- Dialogue et relations sociales

Pôle Transition économique et sociale
Jean-Etienne Bréant

Petite enfance, enfance et jeunesse
Julien Martinet
- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

Économie et grands projets
Régis Dubée
- Innovation et grands projets
- Économie, emploi et relations entreprises

Tourisme, culture, sport
Amélie Moine
- Tourisme
- Sport
- Culture

Santé

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Yannick Henrion

Office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol
Armelle Lambert

Pôle Transition écologique
Jérôme Massé

Aménagement durable du territoire
Vincent Têtu
- Urbanisme et droit des sols
- Énergies, mobilités et habitat
- Biodiversité et environnement
- Revitalisation des territoires

Valorisation des ressources
Jérôme Massé
- Prévention, collecte et valorisation des déchets
- Patrimoine
- Voirie

Eau et assainissement
Fabien Lemoalle
- Autorité organisatrice
- Régie d'exploitation

Plan Climat territorial
Ingénierie
SAGE ATG

Focus sur

L'année 2021 a été marquée par la continuité des dispositifs de communication interne liée à la crise sanitaire : «l'hebdo de l'agglo», diffusé aux agents connectés et relayés par les managers, des dispositifs d'affichage sur les bureaux, pour indiquer la disponibilité et optimiser l'organisation du télétravail, des notes régulières sur la situation des équipements et des consignes. Il s'agissait de relayer la quinzaine de réunions de la cellule technique covid, pilotée par la Direction Générale des services.

Effectifs

La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de **46 ans.**

389 postes permanents occupés
au 31 décembre 2021

Zoom sur les recrutements 2021

50 agents permanents recrutés (titulaires - Cdd)
dont 15 par mobilité interne

30 agents non permanents recrutés (remplaçants, accroissement temporaire d'activité, contrats de projet, apprentis)

*Une centaine de saisonniers sur la période estivale - ALSH et service déchet

Les équipes

Séminaire managers octobre 2021

Formation

EN 2021
194
AGENTS
DE L'AGGLOMÉRATION ONT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE FORMATION

846 jours de formation ont été dispensés :
- 553 jours avec le CNFPT soit 65 % du nombre total de jours de formation
- 339 formations suivies

Les formations suivies portaient sur :

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION
32 %

PRÉPARATION AUX CONCOURS
28 %

FORMATIONS MÉTIERS
26 %

BUDGET FORMATION 2021
97 276 €

Perspectives 2022

PROPOSITION D'UN PARCOURS DE FORMATION AUX MANAGERS

ÉTUDE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU MARCHÉ DE FORMATIONS RÈGLEMENTAIRES 2023-2025

ORGANISATION ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

PRÉPARATION DU PLAN DE FORMATION 2023-2025

Instances du personnel

Les instances du personnel ont été mobilisées en 2021 pour répondre à l'organisation des services en période de crise sanitaire :

7
COMITÉS TECHNIQUES

3
CHSCT

dont une séance en commun avec les deux instances

EN 2021 DEUX PRINCIPAUX PROJETS ONT VU LE JOUR :

La mise en place d'un protocole d'accord sur le droit de grève avec la mise en place d'un service minimum concernant deux services : la prévention collecte et traitement des déchets, et la petite enfance (les crèches). Ce COPIL s'est réuni en tout sept fois.

La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : trois réunions du groupe de travail et cinq comités de pilotage dont deux en présence des membres du groupe de travail ont permis la mise en place du 1er CIA.

Une organisation apprenante et innovante

Répartition des agents par catégorie

Au 31 décembre 2021, 389 agents occupent des emplois permanents.

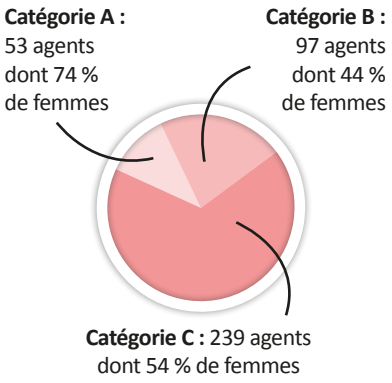

Les politiques d'égalité

menées sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Depuis sa création, Guingamp-Paimpol Agglomération mène des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit d'actions spécifiques qui visent à contrecarrer les difficultés rencontrées par les femmes ou d'actions intégrées.

Sur le volet Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - CISPDR, les actions menées par l'agglomération et le CIAS sont les suivantes :

- Participation au financement du poste de la Maison de l'Argoat pour l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale. Les missions de ce poste sont d'accueillir, de recueillir, d'orienter, de protéger les femmes victimes de violences conjugales.
- Soutien à une action spécifique de sensibilisation des jeunes aux questions d'égalité engagée par la Maison de l'Argoat en 2021.
- Soutien au Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille. Des permanences (juristes, conseillères en Économie Sociale et Solidaire) sont assurées sur le territoire pour informer, orienter les femmes sur leurs droits.
- Soutien à l'association Le Gué (espace de médiation familiale).
- Participation au financement du poste d'intervenant social en gendarmerie : 50 à 60% des situations traitées concernent des femmes victimes de violences conjugales.

Le 24 septembre 2021, une journée de la prévention autour de la radicalisation, des violences intra-familiales et des dangers d'internet pour les jeunes a été organisée par le CIAS à destination des professionnels et des élus, qui a rassemblé une centaine de personnes.

D'autres actions orientées vers une politique familiale alimentent aussi les enjeux de l'égalité femmes-hommes sur le territoire :

- Trois multi-accueils accueillant les jeunes enfants (0-3ans) avec un examen particulier en lien avec les services de la PMI pour des demandes d'inscription relevant du soutien à la parentalité (ex. famille monoparentale) .
- Quatre animateurs enfance ont participé à une formation organisée par le SDJES, sur l'égalité garçon-fille dans les centres de loisirs.
- Actions parentalité (conférences, rencontres, ateliers...) sur tout le territoire.
- Des activités jeunesse « réservées » au public féminin : activités motos réservées aux jeunes filles, ateliers danse à Guingamp, programmes spécifiques sur les périodes de vacances scolaires (ex. ateliers nesting).
- Ciné-débat et courts métrages autour de la question des violences faites aux femmes et du genre.
- Interventions scolaires de la structure Information Jeunesse autour du harcèlement, des violences faites aux femmes et des questions du genre au sein des collèges et lycées du territoire (parfois en collaboration avec le Service avec Elles de la Maison de l'Argoat) : une quinzaine de groupes par année scolaire sont concernés.

Enfin sur le volet développement économique, l'agglomération soutient différents partenaires dont le Réseau Entreprendre au féminin.

Pour renforcer ces plans d'actions, l'agglomération, en 2021, a candidaté et a été lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la Région Bretagne intitulé « Collectiv'Egalité femmes·hommes » qui permet d'être accompagné en matière d'égalité femmes·hommes, ancrer une démarche d'égalité et favoriser une dynamique d'initiatives.

En 2022, un cabinet coopératif spécialiste de l'égalité professionnelle permettra d'accompagner la démarche : diagnostic, actions de sensibilisation, définition des priorités et mise en réseaux avec les EPCI accompagnés

L'enjeu est in fine de renforcer l'efficacité des politiques publiques, en répondant mieux aux besoins des usagers et usagères. Cette démarche, nécessairement progressive et adaptée aux spécificités sociales, culturelles et économiques du territoire, va permettre à Guingamp-Paimpol Agglomération d'avancer sur ces questions d'égalité avec les autres EPCI de Bretagne afin de bénéficier (et de les faire bénéficier) des expériences réussies.

Une gestion financière satisfaisante malgré la crise Covid

Malgré des équilibres financiers fragilisés par la crise Covid-19, l'agglomération a joué un rôle majeur pour l'économie du territoire en déployant un plan d'investissement ambitieux.

Malgré l'impact de la crise sanitaire, évaluée à 1,5 M€ en 2020, l'agglomération a poursuivi en 2021 sa trajectoire ambitieuse d'investissement au service du territoire. Ainsi, près de 10 M€ ont été investis pour les programmes portés par le budget principal - notamment les travaux dans les équipements sportifs du territoire (piscines de Guingamp et de Paimpol, salle de sport de Pédernec, espace sportif de Pontrieux) et surtout, 18,5 M€ ont été investis dans des projets Eau et assainissement, correspondant notamment à la construction de l'usine de la petite tournée, à Yvias, et à la réhabilitation des réseaux.

En raison de l'effet-ciseaux produit par la crise, qui a réduit les recettes perçues par le territoire, et principalement les redevances usagers, en raison de la fermeture des équipements, tout en augmentant les dépenses d'intervention, dont les aides aux entreprises, Guingamp-Paimpol Agglomération sort fragilisée de la crise. Toutefois, même si les ratios financiers se sont dégradés, le très faible niveau d'endettement de l'agglomération, avant la crise, a permis à l'agglomération de faire preuve de résilience et de maintenir un niveau d'investissement élevé pour l'année 2022.

Quelques indicateurs de gestion comptable

- 11 budgets
- 21 093 factures traitées dont 70 % reçues par voie dématérialisée
- 68 346 écritures comptables
- 10 867 bons de commandes adressés aux entreprises

86,6 M€
DE DÉPENSES RÉELLES TOTALES
DONT 38% CONSACRÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

8,3 M€
DE DÉPENSES VERS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

6,7 M€
POUR LA CULTURE ET LE SPORT

5 M€
POUR LA JEUNESSE ET L'ACTION SOCIALE

740 K€
D'AIDES AU SECTEUR ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE

LIVRAISON DE **4** NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

RATIOS BUDGET PRINCIPAL SEUL	GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION 2021	MOYENNE DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (2017)	ÉCART
POPULATION INSEE	*75 852*		
CAPITAL RESTANT DÛ AU 01/01 EN M€	*21,34*		
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (EN ANNÉE)	*7,9*		
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	*478 €*	*441 €*	8,3 %
IMPÔTS DIRECTS PAR HABITANT	*118 €*	*219 €*	-46 %
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	*486 €*	*489 €*	-0,6 %
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR HABITANT	*125 €*	*131 €*	-4,5 %
DETTE PAR HABITANT	*281 €*	*381 €*	-26 %
CHARGES DE PERSONNEL/ DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	*41 %*	*39 %*	5 %
MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT	*97 %*	*90 %*	7,8 %

Sur un plan pluriannuel d'investissement de 65 M€ pour le budget principal, 12 M€ d'investissement sont inscrits au BP 2022.

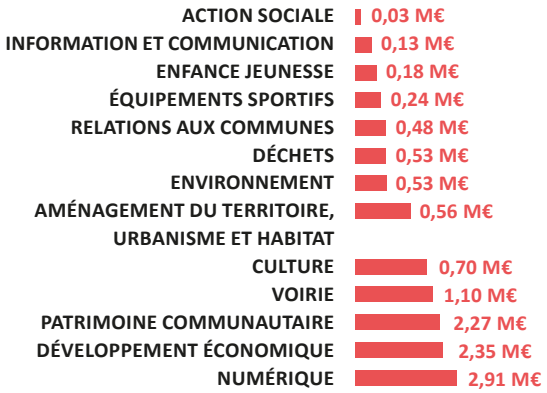

Une agglomération, acteur économique de son territoire

Les réalisations 2021

L'année 2021, a permis de confirmer la posture d'acheteur public de l'agglomération grâce à des actions structurantes pour permettre de maintenir l'investissement en faveur du territoire mais aussi d'optimiser les achats pour mieux piloter la dépense publique :

- **Évolution du règlement intérieur de la commande publique** en faveur de la relance de l'activité économique (marché de travaux) dans une démarche d'optimisation financière des achats.
- **Attribution « d'un accord-cadre relance » pour les travaux en tranchée sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées.** Ce contrat court, d'une durée de six mois et d'un montant de 5 M€ HT, comprenaient également des mesures sociales et environnementales. Consciente des enjeux sur la reprise économique, l'agglomération s'est mobilisée pour mettre en œuvre ce type de contrat pour la première fois de son histoire.
- **Maintien de la mutualisation descendante** avec la relance de l'accord-cadre de travaux d'entretien de voirie à destination des communes. Le périmètre des prestations a été étendu aux travaux d'aménagement sur voies communales (aménagement de sécurité…).
- **Montée en puissance de la dimension achat responsable** au sein des consultations, et ceci afin de répondre aux obligations croissantes, mais pas que ! La commande publique est un outil de politique publique dont l'agglomération a décidé de se saisir afin de faire rayonner les ambitions environnementales et sociales inscrites dans son projet de territoire.

Quelques chiffres

498
MARCHÉS PUBLICS
ACTIFS AU 31/12/2021

86
CONSULTATIONS
LANCÉES POUR 184 MARCHÉS ATTRIBUÉS PAR L'AGGLOMÉRATION. POUR UN MONTANT DE
53,2 M€

12 %
DES MARCHÉS
COMPRENNENT DES CONSIDÉRATIONS SOCIALES ET
6%
DES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

UNE MOYENNE DE
4
OFFRES PAR LOT

Avec une volonté d'augmenter ces ratios dans les années à venir

La relation aux communes

Dans la relation aux communes, l'année 2021 a été marquée par l'adoption du volet 1 du pacte de gouvernance, cadre structurant des relations aux communes, qui a acté des engagements réciproques à mettre en œuvre :

- Participer à l'émergence des politiques publiques de l'agglomération.
- Contribuer à la prise de décision.
- Être relais de la vie de l'agglomération (informations, décisions).
- Renforcer le lien entre l'agglomération et les citoyens.

L'année 2021 a donc vu la poursuite de la mise en œuvre de ces engagements avec, entre autres, la relance du réseau secrétaires de mairie, directeurs.trices de mairie, après le fléchissement lié à la période Covid, avec un travail important pour l'élaboration du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique).

L'agglomération entretient une relation étroite avec ses communes à travers des projets et actions plus thématiques : PLUi, droit des sols, revitalisation des centralités, randonnées, signalétique touristique, programme de voirie… C'est à l'appui de ces coopérations réussies que devra s'inscrire la coopérative de services en 2022, outil de mutualisations sous toutes ses formes.

Focus sur

DES TEMPS DE RENCONTRE EN INTERNE ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN 2021 POUR UNIFORMISER LES PRATIQUES DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- **Action de sensibilisation,** l'objectif est de fluidifier et optimiser la phase d'exécution en interne (prévenir les incidents d'exécution, réduire les délais de paiement…). 57 agents ont participé à ces différents temps d'échanges qui ont permis d'aboutir à des outils synthétiques et opérationnels : « Qui fait quoi dans la phase d'exécution d'un marché » !
- **Mise en place d'un nouveau temps fort dans le cadre du dispositif d'accueil des nouveaux arrivants,** avec la mise en place d'une réunion pour présenter le règlement intérieur de la commande publique et les outils qui y sont associés afin d'accompagner les nouveaux agents dans leurs démarches d'achats.

Répartition du nombre de marchés par département dans le Grand-Ouest

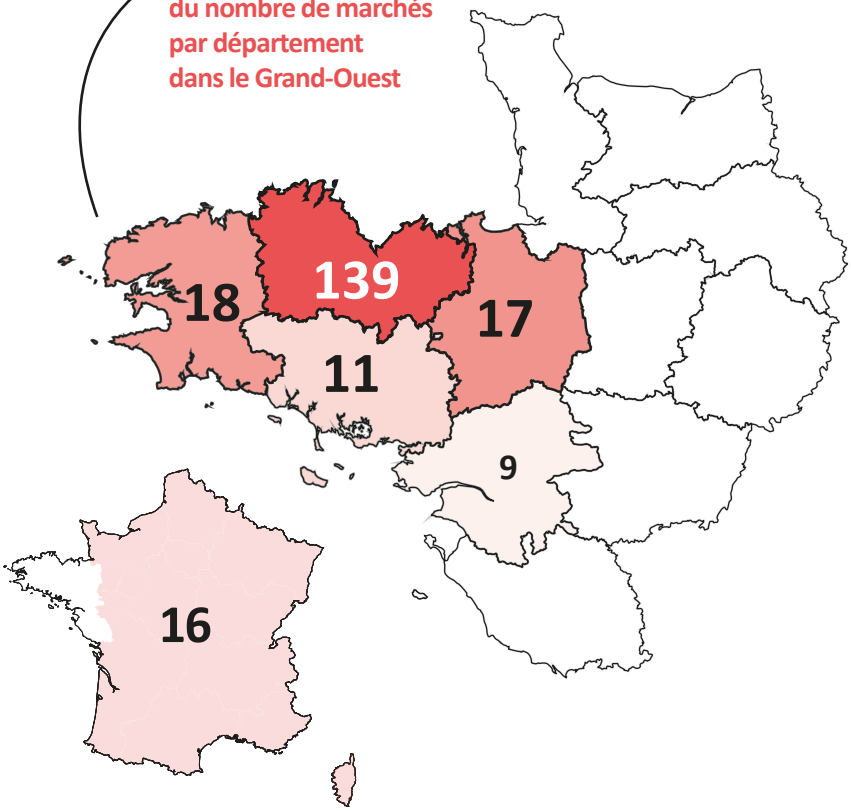

Ce qui a été amorcé en 2022…

L'AGGLOMÉRATION INNOVE ET EXPÉRIMENTE AFIN D'ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE L'ACHAT PUBLIC DURABLE.

L'AGGLOMÉRATION EXPÉRIMENTE UNE NOUVELLE TECHNIQUE D'ACHAT

Pour l'acquisition de véhicules d'occasion dans le cadre du renouvellement de son parc automobile, la phase d'exécution administrative et financière permet aux professionnels de l'automobile de faire acte de candidature afin d'être référencés auprès de l'agglomération et ainsi pouvoir être consultés pour les achats futurs de véhicules (2022 à 2025).

PREMIÈRES PORTES OUVERTES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

Le 9 juin 2022, une trentaine d'entreprises a participé au premier rendez-vous autour des marchés publics. Objectifs partagés : faciliter l'accès à l'information et les moyens d'accéder aux consultations pour les entreprises et renforcer la visibilité des offres pour l'agglomération.

ADHÉSION AU RÉSEAU RESECO

Le réseau, responsable, économique et écologique permet d'accompagner les acheteurs publics dans l'intégration de dimensions environnementales, sociales et économiques dans leurs achats. En effet, de nombreuses lois récentes (loi AGEC, loi Climat et Résilience...) visent une commande publique plus verte et responsable.

Une agglomération proche de ses usagers

L'agglomération mène des actions et campagnes de communication destinées à informer, sensibiliser, valoriser son territoire et ses projets. Dans un contexte de transitions, comme lors de la crise sanitaire, elle fournit des clés pour comprendre les changements et s'y adapter. La communication contribue également à la promotion et à l'attractivité de l'agglomération.

Une agglomération facile à vivre

En 2021, la stratégie de communication interne engagée dès 2019 et 2020, a revêtu un caractère indispensable à la bonne organisation des services lors de la crise sanitaire.

Les outils mis en place (lettre du DGS, notes d'informations) ont été complétés par une lettre hebdomadaire permettant de maintenir le lien avec les agents en télé-travail.

Lancement du compte Twitter

Avec 200 abonnés.

Mise en place d'un nouvel outil : la lettre aux élus

Destinée aux élus communautaires et aux élus des conseils municipaux, elle a vocation à relayer les décisions du conseil communautaire dans un support synthétique et pédagogique avec une formulation attractive. Elle est aussi diffusée aux secrétaires de mairie et directeurs.trices des services.

Renforcement des outils digitaux pendant la crise sanitaire

Maintien et renforcement de la fréquentation des réseaux sociaux existants

- Facebook : 3203 abonnés en décembre 2021 (+ 850 en 2021)
- LinkedIn : 1148 abonnés en décembre 2021 (+ 570 en 2021)

Chiffres-clés de 2021

110 855
UTILISATEURS
SUR GUINGAMP-PAIMPOL-AGGLO.BZH
CELA REPRÉSENTE
317 589
PAGES VUES EN 2021

3
MAGAZINES
« MON AGGLO' »
ÉDITÉS À
42 500
EXEMPLAIRES

13 000
VUES
SUR LES FACEBOOK LIVE
DES CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

Guingamp Paimpol
AGGLOMÉRATION

Toujours en contact

02 96 13 59 59

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh